



DAWSON COGNE!

Dawson a disputé tout un match, hier, contre les Mets. Le voltigeur des Expos a cogné trois coups sûrs, un simple, un double et un circuit.

LES EXPOS SONT SEULS EN TÊTE DU CLASSEMENT

◆ Pendant que les Cubs s'inclinaient 5-2 devant les Cards de Saint Louis, les Expos cognaient, sous la pluie, au Stade olympique, pour l'emporter facilement 7-2 contre les Mets de New York et du même coup conserver seuls le premier rang de leur division. Andre Dawson et Hubie Brooks ont produit quatre des sept points des Expos.

pages 3 et 4



GRAND PRIX DU CANADA

DOUBLÉ POUR FERRARI

◆ Encore à l'aise sur le circuit Gilles-Villeneuve, les bolides rouges de Ferrari ont réussi un doublé hier, Michele Alboreto terminant deux secondes devant son coéquipier Stefan Johansson, pour prendre la tête au classement du championnat du monde. Alboreto totalise 27 points contre 22 pour Prost.

Alboreto sable le champagne après sa victoire.

page 2

GOLF
18 trous après 18 heures
10\$
Mont-Tourbillon
Lac-Beauport
849-4418

LE SOLEIL
LUNDI 17 JUN 1985
QUÉBEC, 89e année, no 168
48 pages, 3 cahiers + 1 tabloïd
Livraison à domicile (7 jours) 2,75\$
Iles de la Madeleine-Gaspé-Rivière-aux-Renards-Perce-Abitibi 50¢
35¢

ste-foy TOYOTA
STE-FOY 658-1340
THETFORD, ST-GEORGES

UN PLONGEON DE 30 PIEDS DE L'AUTOBUS

7 PASSAGERS BLESSÉS GRIÈVEMENT



Des secouristes dégagent les passagers de l'autobus de la CTCUM, qui s'est écrasé contre une canalisation d'acier au fond du fossé. D'autres donnent les premiers soins aux personnes les plus grièvement blessées.

◆ MONTREAL (PC) — Sept personnes ont été grièvement blessées hier midi, lorsqu'un autobus de la CTCUM, avec à son bord une trentaine de passagers, a dérapé sur l'autoroute 2-20 dans l'ouest de Montréal, pour ensuite plonger tête première dans un fossé de neuf mètres de profondeur. L'un des blessés se trouverait dans un état critique.

Vingt autres personnes ont subi des blessures légères. Le dérapage est survenu alors que l'autobus circulait en direction ouest de l'autoroute, à destination de Sainte-Anne-de-Bellevue.

Le véhicule a d'abord frappé le parapet de béton qui sépare les deux voies de l'autoroute, pour ensuite plonger dans le fossé et heurter de front une canalisation d'acier.

L'accident se serait produit, a indiqué la Sûreté du Québec, après que le chauffeur de l'autobus de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal eut perdu la maîtrise de son véhicule.

La SQ a dû fermer un tronçon
Lire A-2, AUTOBUS

UN GRAND-PÈRE DEVENU PRÊTRE



Après la célébration de l'eucharistie, Alphonse Dubois, ordonné prêtre le 8 juin, recevait samedi les hommages de ses proches. Ici, un neveu, Serge Dubois, vient de lui remettre une gerbe de blé cueillie sur la terre paternelle, à Issoudun.

DUBOIS NE CROIT PAS ÊTRE DIFFÉRENT DES AUTRES PRÊTRES

◆ Alphonse Dubois, 58 ans, veuf, père de six filles et douze fois grand-père, a été ordonné prêtre le 8 juin dernier et est aujourd'hui vicaire de la paroisse Sainte-Thérèse, à Cowansville. Originaire d'Issoudun, dans Lotbinière, ce fils de cultivateur qui fut mineur et vendeur avait déjà songé à la prêtrise dans sa jeunesse. Après sept années de veuvage Alphonse Dubois abandonne son emploi pour revenir aux études en théologie au grand séminaire de Montréal. S'il admet que son expérience de vie pourrait amener certaines personnes à se confier davantage à lui qu'à d'autres membres du clergé, Alphonse Dubois ne croit pas cependant être un prêtre différent des autres. Notre journaliste André Forgues a rencontré le nouveau vicaire.

Page A-8

SOMMAIRE

- Annonces classées.....C-3 à C-8
- Arts et spectacles.....B-9
- Bandes dessinées.....C-6
- Bridge.....C-8
- Carrières et professions.....B-6
- Décès.....C-9
- Dossiers.....B-3
- Economie.....C-1 et C-2
- Editorial.....B-4
- Feuilleton.....B-8
- Horoscope.....C-8
- Le monde.....B-6 et B-7
- La région.....A-9 à A-11
- Mot mystère.....C-8
- Mots croisés.....C-8
- Où aller à Québec.....B-8
- Patron.....C-8
- Politique.....B-1 et B-2
- Télévision.....B-9
- Votre page.....B-5

POUR LES OTAGES DU BOEING, LE SUSPENSE SE POURSUIT AU LIBAN

Page B-6

UNE DIMINUTION DU VANDALISME DANS LES ÉCOLES

◆ Le nombre d'actes de vandalisme est en nette régression dans nos écoles. Toutefois, les coûts qu'ils entraînent et ceux qu'on consent pour les prévenir continuent de grimper. A la Commission des écoles catholiques de Québec, il en coûte \$110,000 par année pour assurer la surveillance des écoles. Par ailleurs, les coûts engendrés par le vandalisme sont passés de \$200,400 à \$80,022 pour une diminution de \$120,000 dans plus de 30 écoles. Comme l'explique notre journaliste Richard Hénault, les opinions sont partagées quant aux raisons pouvant expliquer cette diminution du vandalisme dans les écoles.

page A-4



M. Robert Desgagnés, agent de sécurité à l'école Louis-Jolliet, causait ici avec des étudiants.

METEO



Ciel variable en matinée et ennuagement par la suite. Maximum de 20. Demain: averses.

Détails, page A-4



Des secouristes transportent vers l'ambulance l'une des passagères de l'autobus de la CTCUM qui a plongé dans un fossé d'une profondeur de 9 mètres.



Sauvetage sur le fleuve

Deux sportifs prenant place dans une petite embarcation sur le fleuve ont causé tout un émoi hier soir à Sillery, après que leur chaloupe eut chaviré, à la suite d'une fausse manoeuvre. Les policiers de Sainte-Foy et de Sillery ainsi que de nombreux automobilistes sont accourus sur les berges, à proximité de la côte Ross, pour secourir les deux jeunes hommes, munis de vestes de

sauvetage et qui tentaient de regagner la rive à la nage. Les malchanceux ont finalement été repêchés par le propriétaire d'un bateau de plaisance, naviguant dans les parages. Les autorités ont été alertées par un citoyen de la rue de l'Anse, qui de sa fenêtre, a aperçu la chaloupe en train d'effectuer un mauvais virage.

AUTOBUS (suite de la première page)

de la route pendant plusieurs heures. Deux médecins et une vingtaine d'ambulances ont été dépêchés sur les lieux, alors que les services de pompiers de plusieurs municipalités avoisinantes étaient mis en état d'alerte. Ces derniers n'ont cependant pas eu à intervenir.

Bris mécanique?

La CTCUM a immédiatement ouvert une enquête. Un journaliste a vu des responsables de la commission emporter dans une automobile des pièces du système de direction de l'autobus. En fin d'après-midi, la SQ n'écartait pas la possibilité qu'un bris mécanique ait pu causer l'accident.

Autres versions

Un officier syndical de l'union des chauffeurs de la CTCUM a déclaré hier que le conducteur de l'autobus, Clément Franck lui avait dit avoir informé l'affectataire aux circuits, Ronald Pilon, que l'autobus avait des problèmes dans le système de direction mais qu'on lui a donné l'ordre de prendre la route. Serge Charette, responsable de la santé et de la sécurité au sein de l'union des chauffeurs, a dit que Franck avait informé Pilon peu de temps avant de quitter la station du métro, à 11h30, avec quelque 35 passagers à bord de l'autobus.

Pilon a refusé de commenter ces affirmations, déclarant qu'il fournirait tous les détails à ses patrons.

Un passager, qui a refusé d'être identifié, a dit avoir entendu un bruit bizarre avant que l'autobus dérape et plonge dans le fossé.

Pas de contrôle

Un détective de la Sûreté du Québec, Robert Robillard, déclare que le chauffeur de l'autobus lui a dit avoir vainement tenté de maintenir le contrôle du véhicule en forçant le volant mais que le système de direction ne répondait pas. Il n'y avait pas de contrôle. Robillard ajoute que Franck lui a affirmé avoir tenté de freiner mais que c'était inutile. Clément Franck, 29 ans, est un nouveau chauffeur à son troisième mois d'une période de probation de six mois.

Franck a été interrogé à l'hôpital par la Sûreté du Québec, deux officiers de la CTCUM et deux officiers de l'union des chauffeurs.

Des pièces du système de direction de l'autobus ont été trouvées sur la route, à une courte distance de l'endroit où le véhicule a dérapé pour plonger ensuite dans le fossé. Le mécanisme du système de direction n'avait pas été vérifié avant que l'autobus quitte le garage dans l'est de Montréal à 7h hier matin. Un superviseur du garage, qui a refusé d'être nommé, a déclaré: "Un autobus ce n'est pas comme un avion... ce n'est pas le genre de vérification qui se fait chaque jour".

Un responsable ambulancier, M. Richard Leblanc, a indiqué que les personnes les plus gravement blessées souffraient de fractures, mais que la plupart des passagers n'avaient subi que des blessures relativement mineures. Plusieurs personnes ont pu rapidement quitter l'hôpital et rentrer chez elles.

Le devant de l'autobus a été enfoncé sous l'impact, mais le chauffeur, dont on ignore l'identité, n'a apparemment pas été gravement touché.

Des travailleurs effectuent actuellement des travaux de construction dans ce secteur, ce qui réduit à deux voies seulement cette autoroute qui en compte quatre.

Huit jeunes sont intoxiqués avec de la mescaline

◆ Huit jeunes de Saint-Jean-Port-Joli ont dû être hospitalisés d'urgence à Québec en fin de semaine, après avoir été gravement intoxiqués en prenant des capsules de mescaline.

Loup détiennent déjà un suspect relativement à cette affaire. Il comparait aujourd'hui au palais de justice de l'endroit.

Les victimes ont consommé la drogue vendredi soir et ce n'est que le lendemain qu'ils se sont présentés, les uns après les autres, au CLSC du Bas-du-Fleuve pour y être soignés. Devant la gravité de leur cas, les autorités les ont rapatriés dans deux hôpitaux de Québec, le CHUL et l'hôpital Saint-François-d'Assise. Certains ont fait des arrêts cardiaques, d'autres souffrent de difficultés respiratoires. Bien que les analyses de laboratoires du CHUL ne soient pas complétées, il semble que la substance contenue dans la drogue serait apparentée au poison à rat. Les agents de l'ERAM, de la Sûreté du Québec de Rivière-du-

LE SOLEIL
 SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)
 647-3333 Lundi au vendredi: 7h00 à 17h30
 Samedi: 8h00 à 12h00
 Dimanche: 8h00 à 12h00
 LES ANNONCES CLASSEES
 647-3311 du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30
 REDACTION
 647-3394 du lundi au vendredi de 8h30 à 15h30
 647-3233 à partir de 15h30 et en fin de semaine
 RENSEIGNEMENTS: 647-3233
 LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier, est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206

FERNAND MORISSETTE INC.: LE PLUS COMPLET
POUR VOTRE FUTUR
CABANON
 Nous vous offrons 6 modèles que nous installerons sur votre terrain. Dimensions: 4' x 6' ou 6' x 8' ou 8' x 10' ou 8' x 12'... ou nous pouvons vous fournir les matériaux nécessaires pour le construire si vous le désirez.
BMR
Fernand Morissette
 DU BON MATÉRIEL ET DES IDÉES SOLIDES
 ANCIENNE-LORETTE
 4245, boul. Hamel ouest
 872-2874
 ORSAINVILLE
 4008, boul. du Jardin
 628-0721

MAIGRIR
 LE PLAN D'ATTAQUE AMÉLIORÉ FAIT FONDRE LES LIVRES EXCÉDENTAIRES...
SPECIAL D'ÉTÉ
 LES WEIGHT WATCHERS ANNONCENT LE PLAN SUPER ÉPARGNE
 Joignez-vous à Weight Watchers et profitez du nouveau plan SUPER ÉPARGNE pour une durée de 10 semaines débutant la semaine du 24 au 29 juin et se terminant le 31 août 1985. Le plus vite vous adhérez le plus vous épargnez.

NOUVEAU MEMBRE	ÉPARGNE	PRIX ORD.
50\$	22\$	72\$
MEMBRE ACTUEL	ÉPARGNE	PRIX ORD.
40\$	20\$	60\$

 Comptant ou mandat seulement
 VALIDE POUR 10 SEMAINES: SEMAINE DU 24-29 JUIN jusqu'au 31 août
 WEIGHT WATCHERS. ©
 Pour QUÉBEC 651-9224
 • Aucun contrat
 • Frais d'inscription 12\$
 • Classe hebdomadaire 6\$
 • Total 1re classe 18\$
 Weight Watchers Int'l Inc. 1984, Propriétaire de la marque de commerce THE WEIGHT WATCHERS

VOTRE PELOUSE
 LE SOLEIL publie en collaboration avec l'Association québécoise des techniques de l'eau (AQTE) des recommandations quotidiennes d'arrosage des pelouses.
 Voici la liste des municipalités participantes. Établies à partir d'un calcul mathématique éprouvé, elles tiennent compte du volume d'eau nécessaire pour une croissance maximale de votre pelouse et de la capacité du sol à conserver l'humidité.
 Ces recommandations sont valables s'il n'a pas plu entre-temps. Une interdiction signifie qu'une municipalité défend d'arroser. Enfin tenez compte des heures permises pour l'arrosage dans le règlement de votre municipalité.

RIVE-NORD	ADRESSES		RIVE-SUD	ADRESSES	
	PAIRES	IMP.		PAIRES	IMP.
Ancienne-Lorette	X	X	Sillery	X	X
Beauport	X	X	Val-Bélair	X	X
Boischatel	X	X	Vanier	X	X
Cap-Rouge	X	X			
Charlesbourg	X	X			
Lac-St-Charles	X	X	Charny	X	X
Loretteville	X	X	St-Jean-Chrysostome	X	X
Québec	X	X	St-Romuald	X	X
St-Augustin	X	X			
St-Catherine	X	X			
St-Foy	X	X	St-Georges	X	X
St-Émile	X	X	St-Georges-Ouest	X	X
			St-Marie	X	X

Légende: Interdiction (X) Arrosage de 1h recommandé (1)
 Arrosage non recommandé (NR) Arrosage de 2h recommandé (2)
 Renseignements supplémentaires: Odile Goulet 644-3638

Meilleure que jamais
La Saab 1985
 Toutes les Saab 1985 sont l'expression d'un principe selon lequel rien de ce qui pourrait empêcher d'améliorer une voiture n'est sacré. La première de toutes les Saab a été le fruit de ce principe. Il en sera ainsi des Saab de demain. Cette ouverture d'esprit a mené, entre autres, à des réalisations comme la traction avant, les sièges chauffants et l'application de la turbocompression aux voitures de tourisme.
 Une conception aussi remarquable de la construction automobile a donné une gamme d'excellents sedans hautes performances. Ce fait est mis en évidence par la croissance dynamique de nos ventes en Amérique du Nord. Essayez la Saab Turbo 16 ou Turbo 16S, ou la Saab 900S, 900 Sport ou 900. Après quoi, aucune autre voiture ne comptera pour vous.
 Modèle de base
 Prix à partir de **16 140\$**
 Transport et préparation en sus.
SAAB
 La technique suédoise. On peut s'y fier.
CHATEL AUTOMOBILES Liée
 "En affaires depuis 1964"
 1350, rue Bouvier, Québec
 628-6336
 (sortie Pierre-Bertrand sur La Capitale)

A Lac-Saint-Charles

Tout un quartier encerclé par les égouts



Le conseiller Ernest Bradet montre un fossé dans lequel semble stagner une eau rougeâtre, nauséabonde, avec quelques bouillonnements.

◆ Une eau noirâtre, parfois rougeâtre, nauséabonde, semblant stagner sur un lit de sédiments fécaux dans les fossés le long des rues, devant les maisons, vicie l'air ambiant d'une odeur répugnante que la chaleur intensifie.

par Marcel COLLARD

Paradoxalement, ce nouveau secteur domiciliaire de Lac-Saint-Charles porte le nom d'Eaux fraîches. En 1969, il comptait une cinquantaine d'habitations et 256 familles, en 1983, année où le conseil municipal décidait de geler toute expansion, en attendant d'apporter des corrections évaluées à près de \$6 millions. Le schéma d'aménagement de la Communauté urbaine de Québec a mis un frein ensuite, mais à l'époque, en l'absence de règlements régissant l'environnement et l'urbanisme, il suffisait d'un simple permis à \$2 pour construire une maison.

Dans une proportion de 70 pour 100, ces 256 familles sont, bien contre leur gré, des sources directes de pollution et les autres, de façon indirecte. Il n'existe dans ce secteur, comprenant une dizaine

de rues, sur 10 kilomètres, aucun service d'aqueduc et d'égout. Bon nombre de citoyens évacuent les égouts domestiques par un tuyau, à ciel ouvert, soit sur le terrain d'un voisin ou dans la rivière des Eaux fraîches. Les autres ont creusé des fosses septiques que M. Jacques Lacombe, directeur des services techniques de la municipalité, compare à des piscines fermées. Sans aération, dans un sol argileux non perméable, les excréments et tout le reste s'accumulent au lieu de se décomposer; le trop plein des fosses se déverse, provoquant l'ire des gens qui doivent en supporter les effets.

La municipalité

Elu conseiller municipal en 1979, M. Ernest Bradet demeure dans le coin depuis 1972. A force de recevoir des plaintes, il est enclin à vouloir bousculer les procédures et appréhende l'obstruction des fonctionnaires provinciaux, à l'approche d'une élection générale. En 1983, relate M. Bradet, la municipalité avait espéré obtenir \$4,9 millions du Programme d'aide à l'implantation de réseaux d'aqueduc et d'égout (PAIRA). La dé-

marche échoua puisque le programme était accessible seulement aux municipalités de 5,000 âmes et moins, ce qui a été modifié cette année pour d'autres, éprouvant de sérieux problèmes d'eaux usées. Le 31 mai dernier, une nouvelle requête était expédiée.

M. Bradet s'inquiète parce que le ministère des Affaires municipales, comme l'a aussi confirmé au SOLEIL, l'attachée de presse du ministre, Mme Danielle Lepage, étudie les dossiers dans l'ordre de leur réception. Et il y en a plus de 200 dans la pile au-dessus.

L'an dernier, le conseil voulait avancer l'argent aux citoyens pour se doter d'installations plus adéquates, pouvant être vidangées périodiquement. Il proposait un remboursement sous forme d'une taxe, au même titre que n'importe quel autre service municipal. Il dut y renoncer, la municipalité ne pouvant légalement investir pour des travaux sur des terrains privés.

"On a un gros problème", témoigne M. Lacombe puisque la même situation se retrouve sur les terrains autour du lac Saint-Charles et dans le secteur des Epinettes rouges.

Comment se faire soi-même son petit dépotoir...

◆ Comment se débarrasser de matelas, de meubles, de vieux appareils ménagers, de pneus, de débris de construction, de carrosseries, bref tout ce qui encombre la cour? Prenez n'importe quel petit chemin conduisant dans la nature, de préférence à la tombée du jour, furtivement et jetez tout cela près d'un bois ou sur un terrain privé?

par Marcel COLLARD

Guidés par le conseiller Ernest Bradet, de Lac-Saint-Charles, un photographe et un journaliste du SOLEIL ont pu constater le sang-ne de citadins qui, semble-t-il, sont incorrigibles. Par exemple, au bout d'un chemin privé, servant d'accès à des chalets dans le secteur du lac Fripon, il a fallu ef-

fectuer un grand nettoyage, en 1983. Peine perdue, le coin est redevenu un dépotoir du jour au lendemain, avec ce que cela comporte d'odeurs, sans compter la vermine. Faudrait-il, comme le propose M. Bradet au conseil, mettre un gardien ou tout au moins une barrière.

De même, le secrétaire-trésorier de la municipalité, M. Raymond Brassard, fulmine. Il offre au journaliste de monter à bord de son automobile pour effectuer une visite de plusieurs coins où furent dispersés, ici et là, les débris les plus divers et spécialement au bout de la 1ère avenue, où un terrain privé est devenu un dépôt d'ordures.

Chemin faisant, M. Brassard raconte que ce ne sont pas des gens de Lac-Saint-Charles qui agissent

ainsi, puisque, chaque vendredi, en plus du ramassage des ordures domestiques deux fois par semaine, la municipalité fait gratuitement celui de ce qu'il est convenu d'appeler les "monstres". Les pompiers volontaires exercent bien une surveillance, en soirée et durant les fins de semaine, prenant à l'occasion des personnes sur le fait, venues de Québec, Beauport, Charlesbourg ou Sillery et qui sont traduits en cour municipale (à Charlesbourg). On vient jeter n'importe quoi. Un homme de Sillery a été surpris au moment où il venait se défaire d'un vieux bateau de 24 pieds, tout pourri.

Pour démontrer que cela n'était pas unique à Lac-Saint-Charles, M. Brassard a fait une petite incursion dans la partie nord-ouest de Charlesbourg; ce n'était guère mieux.



Près du lac Fripon, à Lac-Saint-Charles, sur un terrain privé, on retrouve un amas de débris de toutes sortes.

Lucien Lessard interpellé par des agents de la faune

◆ SEPT-ÎLES — L'ex-ministre péquiste Lucien Lessard a été interpellé par des agents de la Conservation de la faune sur la rivière Laval, près de Forestville, jeudi.

par Marc SAINT-PIERRE du bureau du Soleil

C'est ce qu'a confirmé un porte-parole du bureau de la Conservation de la faune de Forestville, hier.

M. Lessard, un temps titulaire du Loisir, de la Chasse et de la Pêche dans le cabinet Lévesque et maintenant directeur-général du CLSC de Forestville, pêchait le saumon, semble-t-il, dans une zone pour la-

quelle il ne possédait pas les autorisations requises.

La rivière Laval est constituée de six zones, dont deux sont désignées comme sanctuaires. Il est permis de pêcher dans les quatre autres.

Ces dernières zones, comme dans la plupart des rivières à saumons accessibles au public au Québec, ne reçoivent qu'un nombre restreint de perches. Disposition décrétée par le MLCP pour protéger le saumon et, surtout, pour assurer la pérennité de l'espèce.

Le porte-parole du bureau de la Conservation de la faune a indiqué que les agrès de pêche du directeur-

général du CLSC de Forestville n'avaient pas été saisis par les agents de conservation.

Pour l'heure, un dossier est à être constitué relativement à l'interpellation de M. Lessard.

S'il est déterminé qu'il y a eu infraction, a dit le même porte-parole, il y aura des poursuites.



Lucien Lessard, l'ex-ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, dans le cabinet Lévesque.

SONDAGE GALLUP

Les Canadiens assistent moins que jamais aux offices religieux

◆ Un sondage effectué en mai révèle que l'assistance à l'église a atteint son plus bas niveau depuis presque 30 ans, soit 37 pour 100.

Lorsque la question fut posée une première fois aux Canadiens en 1957, 60 pour 100 avaient dit être allés à l'église ou à la synagogue la semaine précédente. Ce taux a atteint 44 pour 100 en 1970 et 41 pour 100 en 1975. Entre les années 1980 et 1984, on avait constaté peu ou pas de changement, l'assistance étant alors d'environ 36 pour 100.

Au dernier sondage, le changement le plus significatif provient de l'assistance des catholiques qui est présentement de 43 pour 100 contre 50 pour 100 il y a un an et de 89 pour 100 en 1957.

Chez les protestants, 29 pour 100 assistent présentement aux services religieux. Ce taux était le même en 1984 mais de beaucoup inférieur à celui de 1957 qui était de 43 pour 100.

La question posée était la suivante: "Etes-

vous allé à l'église ou à la synagogue au cours des sept derniers jours?"

P.C. ASSISTANCE A L'EGLISE/SYNOGOGUE NATIONAL CATHOLIQUES PROTESTANTS

1985	32%	43%	29%
1984	36	50	29
1983	36	51	27
1982	35	48	27
1981	37	51	29
1980	35	50	26
1975	41	61	25
1970	44	65	28
1965	55	83	32
1957	60	87	43

Les résultats de ce sondage proviennent d'entrevues menées entre le 9 et le 11 mai au domicile de 1,047 adultes âgés de 18 ans et plus. Un tel échantillonnage est fiable à 4 pour 100 près, 19 fois sur 20.



COMMUNAUTÉ URBAINE DE QUÉBEC
COMMISSION DU TRANSPORT EN COMMUN

AVIS PUBLIC

Prenez avis que la réunion de la Commission du transport en commun siégera le 18 juin 1985 à 19h au siège social de la CUQ, 6e étage afin de prendre connaissance de l'ordre du jour suivant:

1. Prière
2. Adoption du compte rendu de la réunion du 24 avril 1985
3. Période de questions du public sur les sujets mentionnés à l'ordre du jour
4. Information sur la politique d'implantation des abrisbus sur le territoire de la CUQ
5. Fixation de la prochaine réunion
6. Période de questions du public sur tout sujet touchant à la compétence de la Commission
7. Levée de l'assemblée

Toute personne qui désire intervenir auprès de la Commission doit le faire au cours des périodes de questions mentionnées à l'ordre du jour et doit au préalable s'être inscrite, avant le début de la réunion, sur la liste des personnes habilitées à poser des questions aux membres de la Commission.

Pour information additionnelle, contactez monsieur Michel Quimper au numéro 529-8771.

Denis St-Martin, avocat
Secrétaire de la CUQ

Le 12 juin 1985



COMMUNAUTÉ URBAINE DE QUÉBEC
COMMISSION DE L'ÉVALUATION, DES FINANCES ET DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

AVIS PUBLIC

Prenez avis que la Commission de l'évaluation, des finances et du développement économique siégera le 19 juin 1985 à 19h au siège social de la CUQ, 6e étage, afin de prendre connaissance des points mentionnés à l'ordre du jour suivant:

1. Prière
2. Adoption du compte-rendu de la réunion du 15 mai 1985
3. Période de questions du public sur les sujets mentionnés à l'ordre du jour
4. Constat et hypothèses d'intervention dans le domaine de l'agro-forêtier sur le territoire de la CUQ
5. Fixation de la prochaine réunion
6. Période de questions du public sur tout sujet touchant à la compétence de la Commission
7. Levée de l'assemblée

Toute personne qui désire intervenir auprès de la Commission doit le faire au cours des périodes de questions mentionnées à l'ordre du jour et doit au préalable s'être inscrite, avant le début de la réunion, sur la liste des personnes habilitées à poser des questions aux membres de la Commission.

Pour information additionnelle, contactez monsieur Michel Quimper au numéro 529-8771.

N.B. Le point 4 de l'ordre du jour sera présenté à la Commission par le Service d'aménagement du territoire et de la promotion industrielle de la CUQ.

Denis St-Martin, avocat
Secrétaire de la CUQ

Le 5 juin 1985

Dr Marcel Tremblay
Optométriste
EXAMEN DE LA VUE
LUNETTES
VERRES DE CONTACT
Jour et soir
sur rendez-vous:
524-2869
973, 3e Av.
Limoulu, Québec

J'ai trouvé l'appartement de mes rêves...
Parce que...
MOI, JE LIS LE SOLEIL TOUS LES MATINS MÊME LE DIMANCHE
abonnement: 647-3333



M. Jean-Guy Thiffault, directeur général adjoint à la CECQ.

Même si les coûts augmentent Nette régression des actes de vandalisme dans les écoles

◆ Le nombre d'actes de vandalisme est en nette régression dans nos écoles mais les coûts qu'ils entraînent et ceux que l'on consent pour les prévenir continuent cependant de grimper.

Textes de Richard HENAUET

A la seule Commission des écoles catholiques de Québec, il en coûte \$110,000 par année pour assurer la surveillance des écoles, que ce soit par des agents de sécurité ou par les systèmes de gardiennage électronique.

Ces dépenses peuvent paraître astronomiques, mais le directeur général adjoint de la CECQ, M. Jean-Guy Thiffault, souligne que de 1981-1982 à cette année, les coûts en-

gendrés par le vandalisme sont passés de \$200,400 à \$80,022, soit une diminution de quelque \$120,000 dans plus de 30 écoles.

Autre son de cloche à la Commission scolaire régionale Jean-Talton puisque le directeur du service des équipements, M. Benoit Chabot, affirme que depuis 1973, les dommages causés par le vandalisme et le vol ont presque doublé, passant de quelque \$23,000 à \$45,000 cette année, et ce, en dépit de dépenses annuelles de \$5,000 pour des agents de sécurité et de \$400 à \$500 pour la surveillance électronique dans chacune des cinq écoles secondaires de premier cycle.

"Il faut bien préciser que ce n'est pas le nombre d'actes de vandalisme qui est en hausse, a dit M.

Chabot, au contraire. Ce qui monte c'est le coût des matériaux de remplacement."

Données rares

Curieusement, à prime abord, le ministère de l'Éducation ne dispose d'aucune donnée quant aux dépenses totales que doivent faire les commissions scolaires pour réparer les dommages causés par le vandalisme.

Au bureau régional du ministère, le directeur du service des équipements, M. Michel Cauchon, n'est pas plus en mesure de fournir des statistiques et il en est de même à la sûreté municipale de Québec où le sergent André Tremblay du service des relations publiques admet qu'on ne compile rien à ce sujet.

En ce qui concerne le ministère, cela tient au fait que chaque commission scolaire a sa propre façon de comptabiliser ce type de dépenses. A un endroit on peut additionner les dommages causés par le vandalisme, le remplacement des objets volés ainsi que les coûts normaux de l'entretien. Ailleurs, chacune de ces choses est clairement identifiée et séparée.

Pour tenter d'obtenir un tableau de la situation, il est donc nécessaire d'aller voir dans chaque commission scolaire.

Quant à la police, on y avoue ne rien compiler à ce sujet car de toute façon, comme le reconnaissent certaines commissions scolaires, des plaintes ne sont pas toujours portées.

La baisse s'explique par la sensibilisation et la prévention

◆ Les opinions sont partagées quant aux raisons de la diminution du nombre d'actes de vandalisme dans les écoles.

Selon certains administrateurs scolaires tel M. Jean-Guy Plante,

directeur du service des équipements à la Commission scolaire régionale de Tilly, les mentalités ont évolué et les jeunes sont plus sensibilisés aux conséquences du vandalisme.

D'autres administrateurs affirment que c'est grâce aux moyens de prévention et de surveillance qu'on est parvenu à réduire ce genre de dommages. "Si ce n'était de la surveillance que nous faisons exercer, il y aurait deux fois plus de vandalisme", certifie Benoit Chabot de la Commission scolaire régionale Jean-Talton.

Le directeur général adjoint de la CECQ, M. Jean-Guy Thiffault, est sensiblement du même avis: "La preuve de cela est que les systèmes de surveillance électronique sont constamment "essayés". Nous avons une dizaine de fausses alertes par semaine qui nous coûtent \$50 chacune.

"A mon avis, ce qui importe le plus est que les écoles soient occupées le plus longtemps possible. Que ce soit par des gardiens, par le service des loisirs ou par des adultes qui suivent des cours, le soir, car la majeure partie du vandalisme et du vol provient de l'extérieur. C'est l'inoccupation d'une bâtisse qui attire les vandales et les voleurs."

L'école qui s'ouvre à la communauté, l'instauration de parcs-écoles, l'engagement du personnel dans cette cause sans oublier les campagnes de sensibilisation sont autant de raisons qui expliquent la diminution du nombre d'actes de vandalisme.

Il est d'ailleurs significatif, d'indiquer M. Thiffault, que là où il existe des parcs-écoles, on enregistre 25 pour 100 moins de vandalisme.

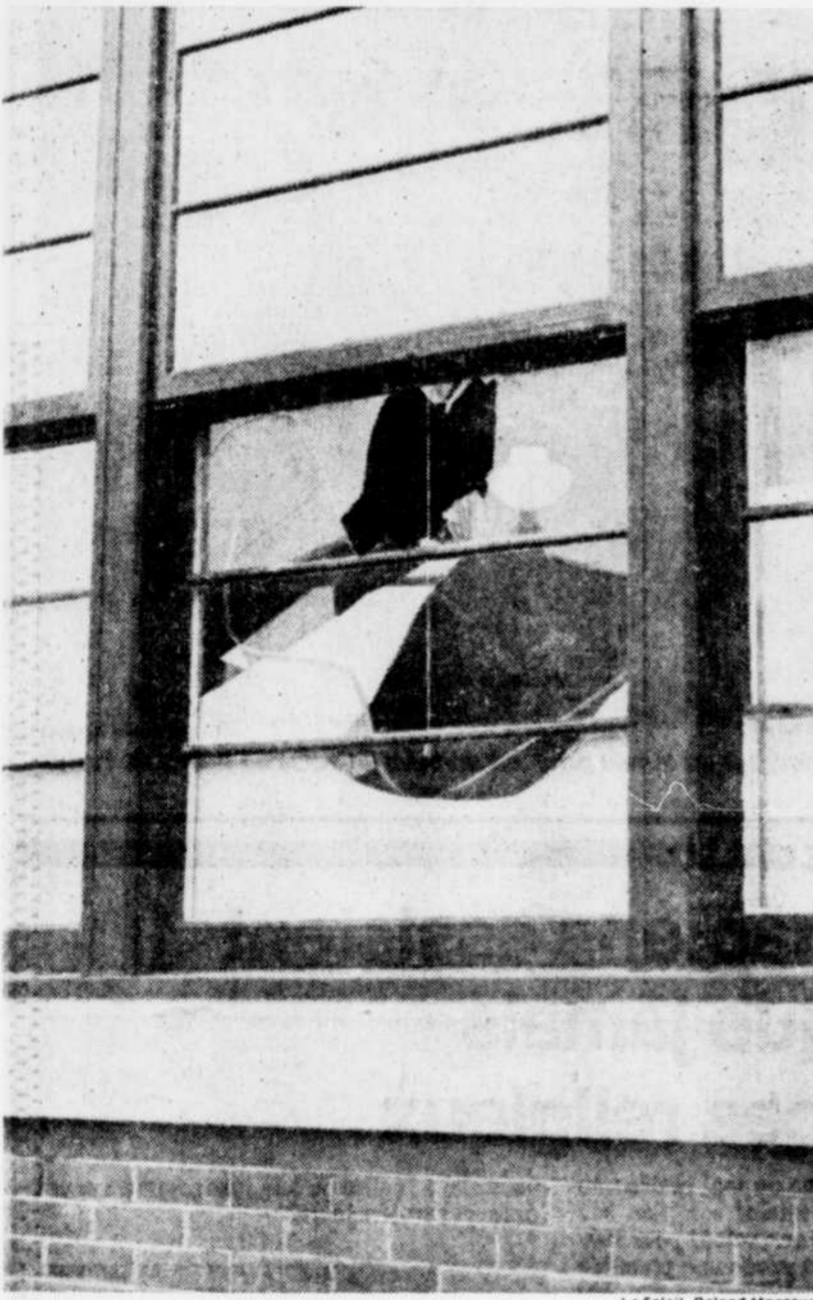
A la régionale de Tilly, M. Plante souligne d'autre part qu'un certain "zonage" des écoles a donné des résultats satisfaisants. "C'est comme si nos grosses écoles étaient divisées en petites écoles. Par exemple, tous les élèves et tous les enseignants de première secondaire occupent la même partie de l'école. La surveillance est donc plus constante et chacun est plus responsable de son secteur."

Que brise-t-on?

Quand il y a vandalisme, les auteurs n'ont pas de préférence quant



Un agent de sécurité, M. Robert Desgagnés, assure la surveillance, toute la journée, à l'école Louis-Joliet.



Depuis trois ans, les coûts engendrés par des actes de vandalisme ont diminué de plus de la moitié dans plus de 30 écoles de la CECQ.

à leurs cibles. On brise des portes, des tables et des chaises, on met de la colle dans les serrures, on écrit sur les murs mais, surtout, on brise des vitres.

A la régionale Jean-Talton, on remplace chaque année pour \$20,000 à \$25,000 de vitres brisées hors des heures de cours.

Pour pallier ce phénomène, plusieurs commissions scolaires remplacent les vitres cassées par des polycarbonates qui sont toutefois beaucoup plus chères, plus opaques et plus sensibles à la chaleur. C'est le cas, entre autres, de la Commission des écoles catholiques de Montréal où la facture du vandalisme atteint \$3 millions. Dans plusieurs enquêtes, c'est d'ailleurs le cas type

de la CECM que l'on décrit pour illustrer les méfaits du vandalisme car les proportions qu'il y atteint sont plutôt astronomiques.

Il semble que dans la région de Québec, on n'ait pas actuellement à déplorer un vandalisme aussi répandu mais il n'en demeure pas moins que les contribuables ont à payer des coûts assez considérables, que ce soit en réparations ou en prévention.

Que fait la police dans tout cela? Tout dépend d'abord de l'attitude des commissions scolaires à la suite d'un bris ou d'un vol.

A la CECQ, seuls les vols sont déclarés et, selon Jean-Guy Thiffault, 60 pour 100 du matériel volé est récupéré. La plupart du temps,

les auteurs de ces vols ne sont pas des élèves de l'école concernée. Encore là, à cause de la surveillance plus intensive, le coût de remplacement des objets volés est passé de \$12,000 à \$5,000 depuis deux ans.

A la régionale Jean-Talton, une plainte est toujours portée à la police mais, a déploré Benoit Chabot, peu de résultats en découlent.

Si on tente de situer la concentration du vandalisme, les administrateurs s'entendent pour déclarer que dans les écoles primaires, il n'y en a presque pas. C'est au secondaire que le phénomène est plus aigu. Particulièrement dans les écoles doublées d'un complexe sportif, précise Benoit Chabot, parce qu'il y a plus de circulation.

MÉTÉO

MONTREAL (PC) — Voici les prévisions météorologiques pour la province de Québec pour aujourd'hui, avec un aperçu pour demain.

Situation générale: Une dépression en provenance des Grands Lacs se déplacera vers la côte est ce soir. Une zone d'averses associée à cette dépression a traversé le sud de la province la nuit dernière. Le prochain système dépressionnaire commencera à affecter l'ouest du Québec aujourd'hui, apportant plus de nuages et des averses.

Québec, Beauce: ciel variable en matinée. Nébulosité croissante en après-midi. Max: pres de 20. Demain: averses.

Lac-Saint-Jean, Saguenay, La Tuque, réserve des Laurentides, Charlevoix, Rivière-du-Loup: généralement ensoleillé. Max: 19 à 22. Demain: quelques averses.

Rimouski, Matapédia, Sainte-Anne-des-Monts, parc de la Gaspésie, Baie-Comeau, Sept-Îles: ensoleillé avec passages nuageux. Max: 15 à 18. Demain: ennuagement.

Basse-Côte-Nord, Anticosti: ciel variable et possibilité d'averses. Max: 14 à 16. Demain: beau.

TEMPÉRATURES

TORONTO (PC) — Températures enregistrées hier, en degrés Celsius, des principales villes d'Amérique du Nord.

Ville	Min.	Max.
Edmonton	8	19
Fredericton	7	24
Halifax	11	21
Moncton	8	24
Montréal	11	20
Ottawa	13	16
Québec	7	24
Regina	5	16
St-Jean, N.-B.	8	19
St-Jean, T.-N.	6	21
Vancouver	7	19
Victoria	6	22
Windsor	15	22
Winnipeg	14	19
Boston	15	18
Buffalo	14	23
Chicago	12	23
Cincinnati	18	28
Dallas	23	37
Denver	18	34
Detroit	13	19
Houston	21	35
Jacksonville	21	27
Kansas City	17	31
La Havane	25	33
Los Angeles	17	22
New York	17	26

SOLEIL

LUNDI
Lever 04h50
Coucher 20h42

MARDI
Lever 04h50
Coucher 20h42

LUNE

18 juin nouvelle lune
25 juin premier quartier

2 juil. pleine lune
9 juil. dernier quartier

MARÉES

AUJOURD'HUI

Sept-Îles	Rimouski	Québec	Grondines
01h40 H. 2.8	02h10 H. 4.0	01h25 B. .7	04h35 B. 1.0
08h20 B. .5	08h45 B. .9	06h35 H. 5.1	08h55 H. 3.5
14h10 H. 2.1	14h45 H. 3.1	14h25 B. .5	17h40 B. 1.0
19h50 B. .6	20h20 B. 1.2	19h10 H. 4.2	21h35 H. 2.9

DEMAIN

Sept-Îles	Rimouski	Québec	Grondines
02h20 H. 2.9	02h45 H. 4.1	02h00 B. .6	05h10 B. 1.0
08h55 B. .5	09h25 B. .9	07h10 H. 5.2	09h30 H. 3.6
14h45 H. 2.1	15h20 H. 3.2	15h05 B. .4	18h55 B. 1.1
20h25 B. .6	21h00 B. 1.1	19h50 H. 4.3	22h10 H. 3.0

PREVISIONS MÉTÉOROLOGIQUES

MASSÉ D'AIR FRAIS
H HAUTE PRESSION
B BASSE PRESSION
P. PRÉCIPITATIONS
D. DIRECTION DES VENTS

VENTS

Vitesse des vents sur le Saint-Laurent

De Trois-Rivières à Tadoussac vents du nord-est de 10 nœuds. Source: Environnement Canada

Déblocage chez Marine

◆ MONTREAL (PC) — Un important déblocage est survenu hier soir dans le conflit de travail chez Marine Industrie. Le syndicat des travailleurs a en effet accepté dans son intégralité une recommandation faite en soirée par les deux conciliateurs au dossier, sur la question du congédiement de sept employés, accusés par la direction d'intimidation et de voie de faits sur les lignes de piquetage.

Ces congédiements constituent le principal point de litige dans ce conflit qui oppose depuis 10 mois la direction des chantiers maritimes à ses quelque 1,000 employés. En entrevue téléphonique, le président du syndicat constituait le "tournant le plus important dans le conflit de travail".

Reste cependant à savoir quelle position adoptera à ce sujet la partie patronale, qui doit annoncer une décision au plus tard ce matin. M. Lamoureux a d'ailleurs refusé de divulguer la nature de la recommandation avant que la direction ne se soit prononcée.

"Nous pensons que si la direction accepte la recommandation et accepte d'ouvrir les négociations sur les questions monétaires, on pourrait s'entendre rapidement et se présenter dès mercredi devant nos meres avec une entente de principe", a affirmé M. Lamoureux.

La recommandation a été formulée hier soir par les conciliateurs Normand Gauthier et Jean-Roch Boivin, au terme de négociations qui étaient menées depuis samedi. Les négociations se poursuivent aujourd'hui.



Le Soleil, Jacques Deschênes

Une vingtaine de pères ont répondu hier à l'invitation du groupe l'Autonhomie pour "célébrer notre paternité".

"Avec mon père, c'est super"

◆ Les journalistes nous parlent à l'occasion des pères incestueux, violents ou négligents.

par Michel CORBEIL

Hier, sur les plaines d'Abraham, la Fête des Pères, organisée par le groupe l'Autonhomie, était un peu là pour nous rappeler que la réalité quotidienne se trouve à mille lieux de ces drames.

"Ce qui nous paraît embêtant, c'est que les médias ne mettent l'accent que sur ces événements qui sont le fait d'une très petite minorité, a raconté M. Jules-H. Gourgues, un des organisateurs de la journée et membre du Centre de ressources sur la condition masculine à Québec. Or, pour éduquer, il faut aussi insister sur la valeur de la présence du père."

Sous le thème de "Avec mon père, c'est super", la rencontre se voulait d'abord une occasion "de transmettre une image plus positive, a poursuivi en substance M. Gourgues. C'est pour célébrer entre nous, les pères. Ça véhicule à partir de là un bon point de notre paternité."

Une vingtaine de papas ont répondu à l'invitation qui s'adressait aussi à leur progéniture, mais sans mentionner la mère. "On nous l'a fait remarquer, a dit celui qui est aussi professionnel au gouvernement du Québec. Mais si on l'avait fait au père, à la mère, aux enfants, cela revenait simplement à faire une fête de la famille. Elle existe déjà, en mai."

Il s'agissait d'une première Fête des Pères organisée par le groupe qui tient des rencontres mensuelles depuis plus de deux ans. Une vingtaine de pères, c'est satisfaisant, a répondu M. Gourgues. "On ne voulait pas sombrer dans une fête commerciale.

La Tabatière: escalade des moyens de pression envisagée

◆ SEPT-ILES — Action-Survie entreprendra ce matin une escalade dans ses moyens de pression en vue d'amener la relance complète de l'usine de transformation de produits marins Primonor de La Tabatière.

par Marc SAINT-PIERRE du bureau du soleil

C'est ce qu'a affirmé, hier, le porte-parole d'Action-Survie, Randy Jones, de La Tabatière.

Action-Survie est un groupe récemment constitué de chefs de file de La Tabatière et de Baie-des-Moutons, en Basse-Côte-Nord, à qui la population a donné le mandat de sensibiliser l'Etat à ses problèmes. Problèmes qui tournent essentiellement autour de la pêche traditionnelle de la morue et de sa transformation.

Au moins 500 emplois directs et indirects dépendent de l'usine Primonor qui représente par ailleurs le seul débouché pour les pêcheurs de six villages

de la Basse-Côte-Nord. Ces localités, outre La Tabatière et Baie-des-Moutons, sont Chevery, Aylmer Sound, Harrington Harbour et Tête-à-la-Baleine.

Pour l'heure, l'usine Primonor, de même que le laboratoire de recherche du ministère québécois de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, sont occupés par des manifestants qui paralysent toute activité. La manifestation s'est mise en branle vendredi midi.

Action-Survie a en outre expédié des télégrammes réclamant la relance de Primonor, parmi d'autres à Brian Mulroney, premier ministre canadien et député de Manicouagan; à René Lévesque, premier ministre du Québec; Jean Garon, titulaire du MAPAQ; et Robert Bourassa, chef de l'opposition à l'Assemblée nationale. Télégrammes qui étaient, hier encore, sans réponse.

Action-Survie, fort de l'appui formulé par écrit, hier, par plusieurs comités de pêcheurs de la Basse-Côte-Nord et de représentants municipaux, n'entend pas

en rester là, a dit M. Jones. Des mesures "assez drastiques" sont envisagées, a précisé le porte-parole d'Action-Survie.

M. Jones a refusé d'indiquer quelle forme prendraient les nouveaux moyens de pression, signalant néanmoins qu'une nouvelle série de télégrammes allaient être expédiés.

Il a ajouté que le groupe Action-Survie allait dès ce matin établir son quartier général dans les bureaux même de l'usine Primonor.

Affirmant la détermination des gens de la Basse-Côte-Nord, le porte-parole d'Action-Survie a insisté sur la gravité de leur situation. "Nous ne pouvons descendre plus bas, a-t-il dit. C'est de notre vie qu'il s'agit."

A l'heure actuelle, les occupations pilotées par Action-Survie se déroulent dans le calme et tout alcool est interdit sur les lieux.

Un seul policier de la Sûreté du Québec, dépêché de Blanc-Sablon, est de faction à La Tabatière.

Ouverture mercredi

Le nouveau concept de l'éclairage

Spécialités d'abat-jour et de ventilateurs

Un magasin d'avant-garde

À la fine pointe de l'esthétique et des nouvelles techniques d'éclairage, des espaces spéciaux aménagés pour vous permettre un choix clair et avantageux.

Le plus vaste choix

Le choix le plus complet de lampes et de luminaires en Amérique du Nord, parmi une gamme de produits de grande qualité.

Un laboratoire d'éclairage

Un endroit tout-à-fait spécial, doté des plus récentes innovations technologiques, où vous pouvez essayer et comparer différents types d'éclairage.

Des prix avantageux

Un pouvoir d'achat pour un éventail de produits offrant le meilleur rapport qualité / prix et pour toutes les bourses.

Un service compétent

Une équipe dynamique et expérimentée d'éclairagistes-conseils, toujours disposés à vous renseigner sur nos produits et leurs différentes utilités.

Un service de réparation

Les réparations sont effectuées sur place dans des délais raisonnables par une équipe de spécialistes.

Brochure "L'Art de bien s'éclairer"

Un guide d'information abondamment illustré pour mieux connaître les composantes d'un éclairage de qualité et faire un choix judicieux de luminaires.

Nombreux spéciaux d'ouverture

En découvrant notre nouveau concept d'éclairage, recherchez les nombreuses étiquettes à prix spéciaux à travers le magasin.

Un service de livraison

Un service rapide et efficace, offert par un personnel courtois, sans frais supplémentaires.

boiteau

LUMINAIRE

Embellit la lumière

De retour au:
1295, boul. Charest Ouest
(coin St-Sacrement)
Québec (418) 687-2771

12 morts accidentselles au Québec

♦ MONTREAL (PC) — Au moins 12 personnes ont perdu la vie de façon accidentelle au Québec au cours du week-end. La route a fait 10 morts dont deux motocyclistes, un jeune homme a péri dans un incendie et un enfant s'est noyé dans une piscine.

Un jeune cycliste, Mathieu Hamel, âgé de 7 ans, a été frappé par une automobile vendredi en fin d'après-midi à Saint-Roch-des-Aulnaies.

Une collision frontale survenue vendredi en fin d'après-midi à Ascot Corner, en Estrie, a fait deux morts. Les victimes sont Yvon Guillemain, âgé de 37 ans, de Sherbrooke et Clément Cantin, âgé de 41 ans, de Saint-Jean-Christophe.

Un bambin de cinq ans, Jonathan Robert, de Cowansville, s'est noyé vendredi vers 19h30 dans une piscine privée. Il semblerait que le gamin ait échappé quelques minutes à la surveillance de ses parents.

Rita Ouellette, âgée de 61 ans, de Montréal, a

été heurtée par un véhicule sur la route 125, à Chertsey, vers 22h30 samedi.

Alain Dion, âgé de 31 ans, de Repentigny, s'est tué samedi, vers 21h30, après avoir perdu la maîtrise de son automobile sur une route de la région de Joliette.

Très tôt, samedi matin, un jeune de 21 ans, Gilles Caissy, est mort dans l'incendie d'une maison à Saint-Omer, dans la circonscription de Bonaventure.

Un motocycliste de 17 ans, Dany Guay, a perdu la vie samedi matin, vers 6h, après avoir perdu la maîtrise de son engin et heurté un poteau de téléphone sur la route 169, à Saint-Félicien, au Lac-Saint-Jean.

Une collision frontale survenue samedi en début de soirée sur la route 117 au sud de Labelle a fait un mort. Le corps calciné de la victime n'a pas encore été identifié.

Un jeune homme de 27 ans, Etienne Cécire, de Hull, a perdu la vie vers 10h30 samedi dans le capotage de son véhicule à Moncef, dans l'Ouataouais.

Un homme de 71 ans, Donat Leblanc, est mort hier matin, vers 9h, après avoir été heurté par une automobile, à Notre-Dame-de-Ham, en Estrie.

Un motocycliste de 25 ans, de Sherbrooke, a perdu la vie hier vers 14h, à Fleurimont lors d'une collision frontale. Selon la police, le jeune homme tentait de doubler une voiture lorsqu'il a heurté un véhicule qui roulait en sens inverse.

Vol

Le bureau de poste situé au 360, de la Canardière, à Québec, a été visité par des voleurs en soirée, hier. Les malfaiteurs ont défoncé le porte-à-à-à du bâtiment et ont tenté de percer le coffre-fort. Ce sont des voisins ayant aperçu des jeunes rôder à l'intérieur qui ont alerté les policiers. Au moment d'écrire ces lignes, on ignorait encore si des biens avaient été dérobés.

Agressions

Les policiers de la ville de Québec surveillent particulièrement les abords du stationnement souterrain de la place Jacques-Cartier au centre-ville, à la suite de nombreuses plaintes d'agression portées par des passants circulant entre les voitures garées. Les agents possèdent déjà un portrait-robot de l'agresseur, qui a d'ailleurs failli être repêché par l'un des employés du stationnement, avant de prendre la fuite.

Québec, Le Soleil, lundi 17 juin 1985



Le Soleil, Gilles Fréchette
Un motocycliste a subi de multiples fractures vers 19h, hier, lorsqu'il a fait une embardée avec son engin à l'angle de la rue Dorchester et de la rue Lee, à Québec. La victime a été transportée à l'hôpital où elle repose dans un état satisfaisant.

Travaux publics Public Works
Canada Canada

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après adressées à l'Administrateur finances et administration, Travaux Publics-Canada, 901, Cap-Diamant, chambre 266, 2e étage, Gare maritime Champlain, Anse-au-Foulon, QUÉBEC, P.Q. G1K 4K1 et portant sur l'enveloppe, la désignation et le numéro de l'entreprise, seront reçues jusqu'à 15 heures, à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du bureau de distribution des plans, à l'adresse ci-dessus. (Téléphone 648-3142) sur versement du dépôt exigible.

ENTREPRISES

Appel d'offres 85Q-159P- POUR TRANSPORT CANADA - Réparations aux pilotes et aux systèmes - ANSE-AUX-BASQUES (LES ESCOUMINS) comté Charlevoix, Qué.

On peut aussi consulter les plans et devis au bureau de l'Association de la Construction à Québec et ainsi qu'au bureau de poste Les Escoumins, Qué.

Date limite le mercredi 10 JUILLET 1985
Dépôt: 50\$
Informations générales: Tél. (418) 648-3142
Informations techniques: Tél. (418) 648-4016

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être établi à l'ordre du Receveur général du Canada, il sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour de l'ouverture des soumissions.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada

VILLE DE QUÉBEC

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

FOURNITURE ET LIVRAISON DE CHLORURE DE SODIUM ET MÉLANGE CHLORURE DE SODIUM - SABLE

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que des offres cachetées, scellées, endossées "OFFRE POUR LA FOURNITURE ET LIVRAISON DE CHLORURE DE SODIUM - SABLE" et adressées au Greffier de la Ville, Hôtel de Ville, Québec, seront reçues jusqu'à jeudi le 27 juin 1985 à quatorze heures quinze (14h15), heure locale, pour les contrats suivants:

CONTRAT TPF-01/85: Fourniture et livraison de chlorure de sodium en vrac.
CONTRAT TPF-02/85: Fourniture et livraison de mélange chlorure de sodium-sable.

Les soumissionnaires sont priés de prendre note que le bureau du Greffier est habituellement fermé entre 12 h 15 et 13 h 45 h.

Les intéressés peuvent se procurer les documents pertinents au 65, rue Ste-Anne, 7ième étage. Ils pourront aussi obtenir les renseignements pertinents en s'adressant au personnel du Service des Travaux Publics au numéro de téléphone 694-6391.

Les personnes intéressées à assister à la séance d'ouverture des soumissions pourront le faire en se rendant au bureau du Greffier à la date et à l'heure qui marqueront l'expiration du délai accordé pour l'entrée des soumissions.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Québec, le 11 juin 1985
LE GREFFIER DE LA VILLE
ANTOINE CARRIER, avocat

VILLE DE QUÉBEC

FOURNITURE ET INSTALLATION DES EQUIPEMENTS NECESSAIRES A L'OPERATION ET AU CONTROLE DU STATIONNEMENT DE LA GARE INTERMODALE

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que des offres cachetées, scellées, endossées pour "FOURNITURE ET INSTALLATION DES EQUIPEMENTS NECESSAIRES A L'OPERATION ET AU CONTROLE DU STATIONNEMENT DE LA GARE INTERMODALE" et adressées au Greffier de la Ville, Hôtel de Ville, Québec, bureau 216, seront reçues jusqu'au mercredi 3 juillet 1985, à quatorze heures quinze (14h15), heure locale.

Les intéressés peuvent se procurer les documents pertinents à la Division des approvisionnements et inventaires, située à l'Hôtel de Ville de Québec, 2, rue Desjardins (bureau 405), 4e étage. Ils pourront aussi obtenir les renseignements pertinents en s'adressant au personnel de la Division, au numéro de téléphone: 694-6242.

Les soumissionnaires sont priés de prendre note que le bureau du Greffier est habituellement fermé entre 12h15 et 13h45. Les personnes intéressées à assister à l'ouverture des soumissions pourront le faire en se rendant au bureau du Greffier, bureau 216, à la date et à l'heure qui marqueront l'expiration du délai accordé pour la réception des soumissions.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Québec, le 11 juin 1985
LE GREFFIER DE LA VILLE
Pierre Angers
pour Antoine Carrier, avocat

VILLE DE QUÉBEC

CONSEIL MUNICIPAL

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU 18 JUIN 1985

- Préire
1. Ratification du procès-verbal de la séance du Conseil municipal tenue le 27 mai 1985.
 2. Présentation de tous les documents, lettres et requêtes adressées au Conseil.
 3. Rapport du directeur général et des chefs de service.
 4. RAPPORTS DU COMITÉ EXÉCUTIF
- 1558 — Dépôt pour adoption en première lecture du projet de règlement 3097.
- 1559 — Modification à l'affectation des crédits de certaines résolutions relatives à l'adjudication de contrats concernant la gare intermodale.
- 1560 — Pose de quatre (4) services d'aqueduc dans différents immeubles de la Ville.
- 1561 — Procès-verbal de bornage en vue de fixer la limite séparative entre l'avenue Cartier et les lots 4376-9, 4376-10 et 4376-11 du cadastre de la Cité de Québec, propriété de la Société en commandite 1191 Cartier enr.
- 1562 — Servitude de tolérance accordée à Standard Paper Box Canada inc., sur le lot 2478 pte du cadastre de la paroisse de St-Sauveur.
- 1563 — Adjudication de contrats à: Les Toitures d'argent liées pour la construction de la toiture de l'abri des trains de la gare intermodale, pour un montant approximatif de 726 950\$.
- Honeywell Ltée pour la fourniture et la mise en place des systèmes de contrôle requis pour les systèmes électriques et mécaniques dans le cadre des travaux de la gare intermodale, pour un montant de 94 343\$.
- 1564 — Autorisation accordée à la Commission de l'Exposition Provinciale de dépenser une somme de 71 217,87\$ en vue de l'adjudication à la firme Construction Canadienne T.J. inc., du contrat pour l'exécution de travaux supplémentaires devant être effectués à la structure du mur est du Palais central.
- 1565 — Autorisation accordée à la Commission de l'Exposition Provinciale de dépenser une somme de 54 668\$ en vue de l'adjudication à la firme Rodrigue Métal inc. du contrat pour la fourniture et l'installation d'une structure d'acier au Palais central.
- 1566 — Dépôt pour adoption en première lecture du projet de règlement 3078.
- 1567 — Dépôt pour adoption en première lecture du projet de règlement 3082.
- 1568 — Vente de terrains saisis suite devant intervenir entre la Ville de Québec et la firme J.T. Renovation inc.
- 1569 — Dépôt pour adoption en deuxième lecture, tel que modifié, du projet de règlement 3088.
- 1570 — Dépôt pour adoption en deuxième lecture, tel que modifié, du projet de règlement 3095.
- 1571 — Dépôt pour adoption en deuxième lecture, tel que modifié, du projet de règlement 3096.
- 1572 — Dépôt pour adoption en première lecture du projet de règlement 3100.
- 1573 — Dépôt pour adoption en première lecture du projet de règlement 3104.
- 1574 — Modification du programme de dépenses capitales (programme de réalisation des travaux de la Ville pour les exercices financiers 1985, 1986 et 1987).
- 1575 — Dépôt pour adoption en première lecture du projet de règlement 3105.
- 1576 — Dépôt pour adoption en première lecture du projet de règlement 3106.
- 1577 — Dépôt pour adoption en première lecture du projet de règlement 3108.
- 1578 — Dépôt pour adoption en première lecture du projet de règlement 3109.
- 1579 — Recommandations de la Ville concernant l'exemption de taxes demandée par certains organismes en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale.
- 1580 — Servitude permanente accordée par la Ville à Hydro-Québec pour l'installation et de l'entretien de ses équipements pour fins corporatives ainsi qu'un droit de passage sur une partie du lot 4670 du cadastre de la Cité de Québec (quartier Champlain), pour un montant de 1\$.
- 1581 — Location par la Ville à la Société Canadienne des Postes d'une partie des lots 1988, 1990 et 1990-1 du cadastre de la Cité de Québec (quartier Saint-Pierre) en contrepartie d'un loyer annuel de 1\$ et vente par la Ville à la Société Canadienne des Postes pour la somme de 1\$, d'une partie des lots 1988, 1990 et 1990-1 du cadastre de la Cité de Québec (quartier Saint-Pierre).
- 1582 — Prise d'acte et approbation de la description et du classement de tâches du coordonnateur des opérations de la division des opérations du Service des travaux publics.
- 1583 — Dépôt pour adoption en première lecture du projet de règlement 3107.
- 1584 — Dépôt pour adoption en première lecture du projet de règlement 3098.
- 1585 — Dépôt pour adoption en première lecture du projet de règlement 3099.
- 1586 — Adjudication de contrat à la firme Construction G.D.R. inc. pour l'exécution des travaux d'aqueduc, d'égouts, d'infrastructure de rues et de pavage dans le projet de développement domiciliaire de la rue Nantel (1985), district Neufchâtel, secteur D.S.N.G.O., pour un montant de 166 419\$.
- 1587 — Pose d'un service d'aqueduc de 150 millimètres de diamètre pour alimenter un système de piqueurs automatiques dans un immeuble situé aux 45-51, rue Saint-Louis.
- 1588 — Adjudication de contrat à la firme Camions International Elite Itée pour la fourniture de deux camions avec benne basculante, pour un montant de 63 002\$.
- 1589 — Adjudication de contrat à la firme Automobiles Pelemo inc. pour la fourniture de neuf camionnettes légères, pour un montant de 94 686,12\$.
- 1590 — Adjudication de contrat à la firme Granite International, pour la pose d'un nouveau revêtement de plancher au Centre municipal des Congrès, pour un montant de 69 750\$.
- 1591 — Adjudication de contrat à la firme Laval Construction (1980) inc. pour la réalisation de la deuxième phase du projet d'aménagement du cimetière St-Matthew's, pour un montant de 78 902 49\$.
- 1592 — Dépôt pour adoption en première lecture du projet de règlement 3111.
- 1593 — Mandat d'étude accordé à Roche et associés concernant l'établissement d'une politique de stationnement reliée aux opérations de déneigement, pour un montant de 79 900\$.
- 1594 — Protocole d'entente devant intervenir entre la Ville de Québec et le ministère des Affaires culturelles et de l'Office de planification et de développement du Québec concernant la mise en valeur des biens culturels durant les exercices financiers 1985 à 1988.
- 1595 — Vente par la Ville à la firme 136548 Canada inc. d'un immeuble connu et désigné comme étant certains lots du cadastre de la paroisse de Saint-Sauveur, pour un montant de 134 088\$.
- 1596 — Dépôt pour adoption en première lecture du projet de règlement 3101.

- 1597 — Dépôt pour adoption en première lecture du projet de règlement 3102.
- 1598 — Dépôt pour adoption en première lecture du projet de règlement 3103.
- 1599 — Dépôt pour adoption en première lecture du projet de règlement 3110.
- 1600 — Autorisation au trésorier de la Ville d'imputer l'ensemble des frais d'émissions d'obligations totalisant la somme de 1 781 689 00\$.
- 1601 — Nominations des membres du Conseil d'administration de la Régie intermunicipale du Parc industriel et technologique Québec-St-Foy.
5. — ÉTUDE DES PROJETS DE RÈGLEMENTS POUR ADOPTION EN 1re LECTURE
- 3078 — Décrétant la poursuite de la réalisation du programme d'aide à la restauration résidentielle St-Roch 1983 établi par le règlement 2933 et un emprunt de 200 000\$ nécessaire à cette fin.
- 3082 — Concernant la fermeture d'une partie de l'avenue Nantel.
- 3087 — Décrétant l'acquisition de diverses propriétés pour des fins municipales ainsi qu'un emprunt de 1 000 000\$ nécessaire à cette fin.
- 3098 — Modifiant le règlement 2474 "concernant l'urbanisme dans les districts Champlain, St-Roch/St-Sauveur et Limoilou".
- 3099 — Modifiant le règlement 2272 "concernant l'urbanisme dans les districts Les Saules, Neufchâtel, Duberger et Charlesbourg-Ouest".
- 3100 — Concernant la fermeture d'une partie de la rue de la Couronne.
- 3101 — Établissant un programme d'intervention pour la mise en valeur des sites commerciaux et des bâtiments, des artères commerciales et du Centre-Ville de la Ville de Québec.
- 3102 — Établissant un programme de crédits aux débiteurs de taxes foncières imposées à l'égard de bâtiments situés sur les sites commerciaux des artères commerciales et du Centre-Ville de Québec.
- 3103 — Établissant un programme de subvention à la rénovation, restauration ou agrandissement des bâtiments commerciaux ou à usage mixte de la Ville de Québec.
- 3104 — Modifiant le règlement 2860 "Établissant le programme de subvention pour promouvoir la construction domiciliaire connue sous le nom de "Construire à Québec - maintenant".
- 3105 — Modifiant le règlement 3048 "Décrétant l'exécution de certains travaux de nature capitale en 1985, notamment la construction d'une piscine dans le secteur Duberger, au coût total de 5 560 000\$, la Ville devant défrayer une partie de 3 975 000\$ compte tenu de subventions de 1 585 000\$ qu'elle doit recevoir ainsi qu'un emprunt nécessaire à cette fin".
- 3106 — Décrétant la réalisation des travaux d'aménagement d'une succursale de la bibliothèque municipale dans le Centre communautaire Charles-Auguste-Savard au coût total de 357 000\$, la Ville devant défrayer une part de 89 250\$ compte tenu d'une subvention de 267 750\$ qu'elle doit recevoir en relation avec lesdits travaux, ainsi qu'un emprunt nécessaire à cette fin.
- 3107 — Modifiant le règlement numéro 2831 "Concernant les véhicules hippomobiles".
- 3108 — Autorisant une entente avec la ville de l'ancienne Lorette relativement à la fourniture d'eau potable et la construction de certains ouvrages.
- 3109 — Décrétant un emprunt de 1 000 000\$ afin de défrayer une partie des coûts d'acquisition des immeubles requis pour fins de réserve foncière et d'habitation en vue de l'établissement d'une collectivité nouvelle appelée "Le Bergeron" dont l'acquisition a été décrétée par le règlement 2267.
- 3110 — Décrétant la mise en oeuvre du programme de subvention à la rénovation, restauration ou agrandissement des bâtiments commerciaux ou à usage mixte de la Ville de Québec, établi par le règlement 3103 et un emprunt de 200 000\$ nécessaire à cette fin.
- 3111 — Modifiant le règlement 2272 "concernant l'urbanisme dans les districts Les Saules, Neufchâtel, Duberger et Charlesbourg-Ouest".
6. — ÉTUDE ARTICLE PAR ARTICLE DES PROJETS DE RÈGLEMENT POUR ADOPTION FINALE
- 3062 — Modifiant le règlement 2867 "Établissant un programme de transformation à des fins résidentielles de bâtiments non résidentiels". (x)
- 3083 — Modifiant le règlement 2272 "concernant l'urbanisme dans les districts Les Saules, Neufchâtel, Duberger et Charlesbourg-Ouest". (x)
- 3084 — Modifiant le règlement 2474 "concernant l'urbanisme dans une partie des districts Champlain, St-Roch/St-Sauveur et Limoilou". (x)
- 3087 — Concernant le versement à l'Institut Canadien de Québec d'une subvention devant servir au paiement de diverses dépenses de nature capitale à certaines succursales de la bibliothèque municipale et décrétant un emprunt de 385 000\$ nécessaire à cette fin. (x)
- 3088 MODIFIÉ — Décrétant l'exécution de certains travaux de nature capitale dans le cadre du programme spécial d'intervention St-Roch au coût total de 1 595 000\$, pour un coût net à la Ville de 847 500\$, compte tenu d'une subvention de 747 500\$ que la Ville doit recevoir, ainsi qu'un emprunt nécessaire à cette fin. (x)
- 3089 — Décrétant la poursuite du programme de subventions pour promouvoir l'installation de systèmes de protection contre l'incendie par giclage automatique décrété par le règlement numéro 2922 et un emprunt de 200 000\$ nécessaire à cette fin. (x)
- 3090 — Modifiant le règlement 2922 établissant un programme de subvention pour promouvoir l'installation de systèmes de protection contre l'incendie par giclage automatique. (x)
- 3091 — Concernant l'implantation des antennes. (x)
- 3092 — Concernant l'ouverture de la rue Gérard Morisset et le prolongement de l'avenue Murray. (x)
- 3093 — Concernant l'utilisation temporaire de certains immeubles. (x)
- 3095 MODIFIÉ — Établissant un programme d'intervention pour la mise en valeur des parcs et zones industrielles de la Ville de Québec. (x)
- 3096 MODIFIÉ — Établissant un programme de crédits aux débiteurs de taxes foncières imposées à l'égard de bâtiments dans les parcs et zones industriels de la Ville de Québec. (x)
- (x) Pour leur adoption en deuxième lecture, il faut la majorité absolue des membres du Conseil.
7. — INTERVENTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL
8. — AVIS DE MOTION
9. — MOTION
10. — PÉRIODE DE QUESTIONS ET DE RÉPONSES
1. — Réponses données à des questions posées lors de séances antérieures.
2. — Matières ayant fait l'objet de l'avis prévu à l'article 6.3.2 du règlement numéro 2711.
11. — CLÔTURE DE LA SÉANCE
- N.B.: Il pourra être ajouté à cet ordre du jour toute matière ou sujet qui requiert l'approbation du Conseil si les circonstances le justifient.
- Québec, le 14 juin 1985
LE GREFFIER DE LA VILLE
Antoine Carrier, avocat

Epidémie de vols de vélos à Sainte-Foy

♦ Une véritable épidémie de vol de vélos s'est abattue sur la ville de Sainte-Foy ces jours derniers. Les policiers n'en finissent plus de compiler les plaintes de citoyens lésés par les malfaiteurs, qui agissent souvent en plein jour, presque au nez des propriétaires. Un conseil: enchaînez bien votre bicyclette et identifiez-la car les agents ont toutes les difficultés du monde à dénicher les possesseurs des biens retrouvés.

VILLE DE QUÉBEC

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

TRAVAUX DE DENEIGEMENT

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que des offres cachetées, scellées et endossées "OFFRES POUR LES TRAVAUX DE DENEIGEMENT - contrats 1985" et adressées au Greffier de la Ville, Hôtel de Ville, Québec, seront reçues jusqu'au jeudi 4 juillet 1985, à quatorze heures quinze (14h15), heure locale, pour les contrats suivants:

1. **Déneigement des rues des zones suivantes** (contrats d'une durée de trois (3) ans (1985-88))
 - Contrat TPN-17/85 (zone C-02) (St-Sacrement)
 - Contrat TPN-14/85 (zone C0-10) (Charlesbourg-Ouest)
 - Contrat TPN-13/85 (zone N-05) (Neufchâtel-Nord - boul. Valcartier)
 - Contrat TPN-26/85 (zone N-06) (Neufchâtel-Ouest - prioritaire)
 - Contrat TPN-55/85 (zone N-07) (Neufchâtel-Est - prioritaire)
 - Contrat TPN-19/85 (zone R-01) (Notre-Dame-de-Grâces)
 - Contrat TPN-56/85 (zone R-04) (St-Sauveur)
 - Contrat TPN-21/85 (zone R-05) (Sacré-Coeur)
 - Contrat TPN-36/85 (zone R-07) (Dufferin, Dorchester, de la Couronne, de la Pointe-aux-Lièvres)
 - Contrat TPN-24/85 (zone S-01) (Les Saules-Ouest)
 - Contrat TPN-25/85 (zone S-02) (Les Saules-Est)
 - Contrat TPN-57/85 (zone S-03) (Les Saules - prioritaire)
2. **Opération de lieu de disposition de la neige**
 - a) Contrat d'une durée d'un (1) an (1985-86)
 - Contrat TPN-27/85 (Dépoter Sempie)
 - b) Contrat d'une durée de trois (3) ans (1985-88)
 - Contrat TPN-29/85 (Dépoter Henri-Bourassa)

Les intéressés peuvent se procurer les documents pertinents au secrétariat du Service des Travaux publics, situé au 65, rue Ste-Anne, 7e étage (tél.: 694-6391), moyennant un dépôt non remboursable de 15,00\$.

Les soumissionnaires sont priés de prendre note que le bureau du Greffier est habituellement fermé entre 12h15 et 13h45. Les personnes intéressées à assister à la séance d'ouverture des soumissions pourront le faire en se rendant au bureau du Greffier à la date et à l'heure qui marqueront l'expiration du délai accordé pour la réception des soumissions.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Québec, le 24 mai 1985
LE GREFFIER DE LA VILLE
Antoine Carrier, avocat

Hydro-Québec

APPELS D'OFFRES

pour 10 h 30 heure de Montréal

GEL-85-19070 le mardi 16 juillet 1985 CONSTRUCTION SUR PYLONES D'ACIER DE LA LIGNE A 450 kV c.c. DES CANTONS - NOUVELLE- ANGLÈTERRE SECTION: POINT "S" NOUVELLE- ANGLÈTERRE	GEP-85-19048 le mardi 9 juillet 1985 Poste Chomedey Laval	GEP-85-19065 le mardi 16 juillet 1985 Centre administratif Grand-Portage Rivière-du-Loup
Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec Garantie de soumission: 200 000 \$	Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec Garantie de soumission: 200 000 \$	Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec Garantie de soumission: 200 000 \$

Toutes les conditions de chacun des appels d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON-REMBOURSABLE de 25 \$ pour chaque exemplaire complet, cheque visé ou mandat payable à Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8 h 30 à 16 h à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
GROUPE EQUIPEMENT
Direction Achats et Contrats
Service des contrats
855 est, rue Sainte-Catherine
3e étage
Montréal (Québec) Canada
H2L 4P5
Pour renseignements: Téléphone: (514) 289-5903

La garantie de soumission susmentionnée doit être, au choix du soumissionnaire soit un cheque visé tiré par le soumissionnaire sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire ou un cheque officiel d'une banque à charte du Canada, payable à l'ordre d'Hydro-Québec, soit un bon de garantie de soumission, au montant indiqué.

Seules les personnes, sociétés et corporations qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau sus-indiqué sont admises à soumissionner.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le directeur, Achats et Contrats
Michel De Broux

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX
 Travaux dans la ville de Châteauguay
 Appel d'offres no: 013-3-01-41-06
 Pour 15h00
 Le mardi 9 juillet 1985

La Société québécoise d'assainissement des eaux requiert des offres pour la modification au poste de pompage "Saint-Jean". Ces travaux comprennent sommairement:

- l'enlèvement et le remplacement des groupes moto-pompes et des conduites existantes;
- l'agrandissement du bâtiment existant incluant des ouvrages de mécanique de bâtiment, d'électricité, de structure et d'architecture;
- environ 18 mètres cube d'excavation de première classe;
- la réfection des rues.

Incluant tous les accessoires et activités connexes à ces travaux d'assainissement.

DOCUMENTS DISPONIBLES
 Lieu de vente: Société québécoise d'assainissement des eaux, Service de l'approvisionnement, 1050, boul. Dorchester est, 1er étage, Suite 103, Montréal (Québec) H2L 2L6. Tel.: (514) 284-1192.

Prix: 75.00\$ non remboursable, par chèque visé ou mandat payable à la Société québécoise d'assainissement des eaux.

Lieux de consultation: Hôtel de ville de Châteauguay; Association de la Construction de Québec; Association de la Construction de Montréal et du Québec à Montréal; Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec; Bureaux de la Société à Montréal.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS
 Lieu: Hôtel de ville de Châteauguay; a/s Monsieur Fernand Gendron, Ing., 5, boulevard d'Youville, Châteauguay (Québec) J6J 2P8.
 Date et heure: Le mardi 9 juillet 1985 à 15h00.
DÉPÔT DE SOUMISSION
 Montant: 55.000.00\$
Forme: Chèque officiel ou visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire ou un cautionnement de soumission.

RENSEIGNEMENTS
 Pour tous renseignements concernant le contenu du document d'appel d'offres, veuillez communiquer avec Monsieur Ghislain Girard - Tel.: (514) 284-3196

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations, ayant leur principale place d'affaires au Québec, qui détiennent une licence appropriée en vertu de la loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement à la Société québécoise d'assainissement des eaux sont admises à soumissionner.

La Société québécoise d'assainissement des eaux ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions. SO - 17-06-85

Francine Constantineau, ing.
 Directeur, approvisionnement et contrats

AVIS DIVERS APPELS D'OFFRES SOUMISSIONS

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX
 Travaux dans la ville de Beauveville
 Comité de Beauve-Nord
 Appel d'offres no: 171-4-01-41-01
 Pour 15h00
 Le vendredi 12 juillet 1985

La Société québécoise d'assainissement des eaux requiert des offres pour:

- La construction d'un bâtiment de service et l'installation de tous les équipements connexes aux procédés de traitement.
- La construction de deux bassins d'assainissement des boues et de deux fossés d'oxydation circulaires.
- L'aménagement extérieur et tous autres travaux nécessaires à la complète exécution des travaux.

DOCUMENTS DISPONIBLES
 Lieu de vente: Société québécoise d'assainissement des eaux, Service de l'approvisionnement, 475, rue St-Amable, R.C. 150, Québec (Québec) G1R 5E4. Tel.: (418) 641-0711.

Prix: 75.00\$ non remboursable, par chèque visé ou mandat payable à la Société québécoise d'assainissement des eaux.

Lieux de consultation: Hôtel de ville de Beauveville; Association de la Construction de Montréal et de Québec; Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec; Bureaux de la Société à Montréal et à Québec.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS
 Lieu: Hôtel de ville de Beauveville; a/s M. Hilaire Turmel, Greffier, 540, boul. Renault, C.P. 579, Beauveville (Québec) G0S 1A0.
 Date et heure: Le vendredi 12 juillet 1985 à 15h00.
DÉPÔT DE SOUMISSION
 Montant: 290.000.00\$
Forme: Chèque officiel ou visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire ou un cautionnement de soumission.

RENSEIGNEMENTS
 Pour tous renseignements concernant le contenu du document d'appel d'offres, veuillez communiquer avec Monsieur André Cyr, agent d'approvisionnement. Tel.: (418) 641-0711.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations, ayant leur principale place d'affaires au Québec, qui détiennent une licence appropriée en vertu de la loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement à la Société québécoise d'assainissement des eaux sont admises à soumissionner.

La Société québécoise d'assainissement des eaux ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Francine Constantineau, ing. SO - 17-06-85
 Directeur, approvisionnement et contrats

VILLE DE Québec

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS REMPLACEMENT DES GARDE-CORPS DE LA RIVIERE ST-CHARLES PHASE III

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que des offres cachetées, scellées, endossées pour "LE REMPLACEMENT DES GARDE-CORPS DE LA RIVIERE ST-CHARLES "PHASE III" et adressées au Greffier de la Ville, Hôtel de Ville de Québec, seront reçues jusqu'au MARDI 9 JUILLET 1985, à QUATORZE HEURES QUINZE (heure locale). Les soumissionnaires sont priés de noter que le bureau du Greffier est habituellement fermé entre 12h15 et 13h45.

Les intéressés peuvent se procurer les formules d'offres et obtenir les renseignements pertinents en s'adressant à la division Bâtiments & Structures, 65, rue Ste-Anne, 6e étage, Québec.

La Ville ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Québec, le 10 juin 1985

LE GREFFIER DE LA VILLE
 Antoine Carrier, avocat

AVIS

CHARETTE, FORTIER, HAWEY/TOUCHE ROSS, en sa qualité de mandataire de Société des alcools du Québec (S.A.Q.), avis toute personne intéressée qu'elle a reçu mandat de mettre en vente, par voie d'appel d'offres public, les succursales de vente au détail suivantes:

ILE DE MONTRÉAL:
MONTRÉAL:
 1248-1248, rue Ste-Catherine ouest
 8360, boul. St-Laurent
 Place Bonaventure
 2525, rue Centre
 5832, avenue du Parc
 3575, boul. St-Laurent
 4022, rue Notre-Dame ouest
 10418, rue Lajeunesse
 700, chemin Côte-des-Neiges
 3500, rue Ontario est
 4235, rue St-Denis
 42, rue Notre-Dame ouest
 4031, rue Ste-Catherine est
 2113, rue Ste-Catherine est
 11906, rue Notre-Dame est
 1661-1663, rue Ste-Catherine ouest
 571, rue Jarry est
 6039, boul. Monk
 8156, boul. St-Michel
 1835, rue Fleury est
 1987, rue Jean-Talon est
 7601, boul. des Galeries D'Anjou
 6035, rue Hochelaga
 268, rue Jean-Talon est
 403-413, rue Ontario
 390, rue Laurier ouest
 902, rue Beaubien est
 4355, rue Beaubien est
 7017, cote St-Luc
 4855, rue Sherbrooke ouest
 90, boul. Henri-Bourassa ouest
 8345, rue Notre-Dame est
 6610, rue Sherbrooke ouest
 917, rue Jean-Talon ouest
 5615-5617, rue Monkland
 4720, avenue Papineau
 12675, rue Sherbrooke est
 5071, Reine-Marie
 1, Place Ville-Marie
 5507, chemin Côte-des-Neiges
 Place Victoria
 5230, rue Jean-Talon est
 1, Westmount Square
 6275, avenue Somerfield
 2213, chemin Rockland
 2785, rue Van Horne
 585, rue Ste-Catherine ouest
 5800, boul. Cavendish
 866, rue Ste-Catherine est
 2800, de Salaberry
 3325, rue Granby
 3295, rue Masson
 Complexe Desjardins
 6900, boul. Décarie
 1500, rue Atwater
 6492, rue Beaubien est
 2529, rue Ontario
 8760, boul. Langelier
 7971, rue André-Ampère
 6991, rue St-Hubert
 3575, avenue du Parc
 895, La Gauchetière, Gare centrale
 7259, rue Sherbrooke est
 8449, boul. Viau, St-Léonard

BANLIEUE OUEST:
 90, rue Morgan, Baie d'Urfé
 300, Bord du Lac, Pointe-Claire
 1325, rue Notre-Dame ouest, Lachine
 352, avenue Dorval, Dorval
 64, rue Ste-Anne, Ste-Anne de Bellevue
 4448, rue Wellington, Verdun
 11114, rue Meighen, Pierrefonds
 15745, boul. Pierrefonds ouest, Pierrefonds
 394, avenue Laflair, LaSalle
 55, boul. Brunswick, Dollard-des-Ormeaux
 6801, route Trans-Canadienne, Pointe-Claire
 8280, boul. Champlain, LaSalle
 10F, Bonaventure, Pointe-Claire
 3060, chemin St-Charles, Kirkland
 7931, boul. Newman, LaSalle
 50, rue St-Charles, Beaconsfield
 200, rue St-Jacques, Ville St-Pierre
 40, Place du Commerce, Verdun

VILLE ST-LAURENT:
 849, boul. Décarie
 3131, cote Vertu
 2053, boul. Laurentien
 221, cote Vertu

MONTRÉAL-NORD:
 10380, boul. St-Michel
 10591, boul. Pie IX
 5600, boul. Henri-Bourassa est
 5872, boul. Léger

RÉGION VILLE DE LAVAL:
 3100, boul. de la Concorde, Chomedey
 4945, boul. Arthur-Sauvé, Laval
 255, boul. de la Concorde, Laval
 1600, boul. Le Corbusier, Laval
 4600, boul. Samson, Chomedey
 1300, boul. Labelle, Laval
 3435, boul. Dagenais ouest, Laval
 600, Montée du Moulin, St-François-de-Laval
 1774, boul. des Laurentides, Laval
 4633, boul. Lévesque, St-Vincent-de-Paul
 1082, boul. des Laurentides, Pont-Viau
 3535, autoroute Laval, Laval
 3035, boul. Le Carrefour, Chomedey
 315, boul. Labelle, Rosemère
 378, chemin Grande Côte, Boisbriand

RIVE-SUD:
 1801, Rolland-Therrien, Longueuil
 5245, boul. Cousineau, St-Hubert
 221, boul. Cartier, Beaulieu
 907, boul. Périgny, Chambly
 50, boul. Taschereau, Laprairie
 117, rue St-Charles ouest, Longueuil
 454, rue Victoria, St-Lambert
 650, Fort St-Louis, Boucherville
 3635, boul. Taschereau, St-Hubert
 1444, rue Roberval, St-Bruno de Montarville
 2950, chemin Chambly, Longueuil
 1401, chemin Chambly, Longueuil
 2150, boul. Lapinière, Brossard
 206, rue Victoria, Greenfield Park
 5645, boul. Grande-Allée, Brossard
 111, rue des Promenades, St-Bruno
 99, boul. des Hauts-Bois, Ste-Julie
 825, rue St-Laurent ouest, Longueuil
 1001, boul. Montarville, Boucherville

AUTRES:
 182, boul. Harwood, Dorion
 29, rue St-Jean-Baptiste ouest, Rigaud
 2, rue Dufresne, Vaudreuil
 83, boul. Don Quichotte, Ile Perrot
 502, rue Principale, Hudson

Les documents nécessaires seront disponibles à compter du vendredi 28 juin 1985. Le coût des documents sera de 100\$ pour le Cahier des conditions générales et de 25\$ pour les cahiers de chaque succursale.

CHARETTE, FORTIER, HAWEY/TOUCHE ROSS
 mandataire
 tel.: (514) 861-8531

Molson: l'entente est acceptée et le travail reprend

♦ MONTREAL. (d'après PC) — Les employés de la brasserie Molson ont ratifié hier, dans une proportion de 88 pour 100, l'accord de principe conclu samedi soir, entre négociateurs patronaux et syndicaux.

Le travail a repris progressivement hier soir. Les opérations de production de Molson étaient complètement paralysées depuis trois semaines.

Un porte-parole de la compagnie, M. Robert Kirkwood, a fait savoir hier, que la livraison de produits Molson devait reprendre ce matin. "Nos inventaires devraient être rétablis dans quelques jours", a-t-il indiqué.

Selon le vice-président du syndicat des employés de Molson, M. Hugues Pelletier, les 910 travailleurs de la brasserie bénéficient maintenant du meilleur fonds de pension dans l'industrie de la bière. Près de 700 employés ont participé à l'assemblée générale.

Il y a une semaine, les employés avaient rejeté, à plus de 85 pour 100, les offres soumises par la partie patronale, les jugeant insatisfaisantes au chapitre du fonds de pension et de la sécurité d'emploi.

Mercredi dernier, la compagnie remettait en cause l'honnêteté de l'exécutif syndical, l'accusant d'avoir présenté de façon biaisée les premières offres patronales aux employés.

Le contrat de travail ratifié hier, prévoit des augmentations salariales de 65, 60 et 70 cents l'heure, pour chacune des trois années du contrat. Certaines clauses protégeant les syndiqués contre la sous-traitance ont aussi été accordées aux employés.

EPA: toujours l'impasse

♦ HALIFAX (PC) — Après deux jours d'entretiens, les négociations se sont rompues à nouveau entre la société "Eastern Provincial Airways" et ses 125 agents de bord en grève depuis trois semaines.

L'arrêt de travail a été déclenché après le rejet d'une offre de la compagnie pour une convention de deux ans ne comportant aucune majoration salariale mais une prolongation des heures de travail.

Les vols de EPA, qui appartient à CP Air, n'ont pas été interrompus par le débrayage.

VILLE DE Québec

SERVICE DE L'INGÉNÉRIE

Avis public est, par les présentes, donné que des offres cachetées, endossées "Devis et appel d'offres pour la pose de bornes d'incendie, la construction des fondations de rues, la construction de puisards et la pose du revêtement bitumineux pour le projet, rue Bourdages (1985), phase II, situé dans le secteur nord de la ville de Québec", et adressées au Greffier de la Ville, Hôtel de Ville, Québec, seront reçues jusqu'au vendredi 28 juin 1985, à 14h15 (heure locale). Les soumissionnaires sont priés de noter que le bureau du Greffier est habituellement fermé entre 12h15 et 13h45.

Les intéressés peuvent se procurer les plans, devis et formules de soumission en s'adressant au secrétaire du service de l'ingénierie, 65, rue Ste-Anne, 9e étage, Québec.

Un dépôt de vingt-cinq dollars (25.00\$) sera exigé pour l'obtention des plans et devis. Ce dépôt sera remboursé seulement à ceux qui auront soumissionné et retourné les documents complets et en bon état dans un délai de deux (2) semaines après l'ouverture des soumissions.

La Ville de Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Dépôt de soumission exigé:
 chèque visé de 12 000.00\$ ou un cautionnement de soumission.

Québec, le 5 juin 1985

LE GREFFIER DE LA VILLE
 Antoine Carrier, avocat

AVIS

Avis est par les présentes donné conformément à l'article 1571d du Code civil, qu'un acte de transfert et la cession de toutes les créances présentes ou futures de "FRANCO GALLESE INC." ayant sa principale place d'affaires à 365, Adanac, BEAUPORT (Québec) G1C 5N4 en faveur de la Banque Nationale du Canada (aux droits de la Banque Canadienne Nationale et de la Banque Provinciale du Canada), en date du 6 avril 1976, a été enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Québec le 20 avril 1976 sous le numéro 834825.

NOTICE

Notice is hereby given in accordance with Art. 1571d of the Civil Code that a deed of transfer and assignment of all the debts, present or future, of "FRANCO GALLESE INC." having its principal place of business at 365, Adanac, BEAUPORT (Québec) G1C 5N4 in favour of the National Bank of Canada (to the rights of Bank Canadian National and The Provincial Bank of Canada) dated April 6th, 1976 was registered in the office of the registration division of Québec on April 20th, 1976 under number 834825.

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX
 Travaux dans la ville de Dunham
 Appel d'offres no: 510-3-01-41-01
 Pour 15h00
 Le mardi 9 juillet 1985

La Société québécoise d'assainissement des eaux requiert des offres pour les travaux d'interception des eaux usées - lot 1 -.

Ces travaux comprennent sommairement la fourniture et la pose:

- d'environ 17 285 pieds linéaires de conduites d'un diamètre variant de 8 à 10 pouces;
- d'environ 38 regards;
- d'environ 91 branchements d'égouts d'un diamètre variant de 6 à 8 pouces;
- d'environ 22 ponceaux d'un diamètre variant de 10 à 72 pouces;

Ces travaux comprennent également:

- de l'excavation première classe d'environ 3 100 verges cube;
- de la réfection des rues;
- de l'aménagement extérieur.

Ainsi que toutes les activités connexes à ces travaux d'assainissement.

DOCUMENTS DISPONIBLES
 Lieu de vente: Société québécoise d'assainissement des eaux, Service de l'approvisionnement, 1050, boul. Dorchester est, 1er étage, Suite 103, Montréal (Québec) H2L 2L6. Tel.: (514) 284-1192.

Prix: 75.00\$ non remboursable, par chèque visé ou mandat payable à la Société québécoise d'assainissement des eaux.

Lieux de consultation: Hôtel de ville de Dunham; Association de la Construction de Québec; Association de la Construction de Montréal et du Québec à Montréal; Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec; Association des Entrepreneurs en construction de Brome-Missisquoi-Shefford Inc.; Bureaux de la Société à Montréal.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS
 Lieu: Hôtel de ville de Dunham; a/s Madame Nicole Gingras, Greffière, 3777, rue Principale, Case postale 70, Dunham (Québec) J0E 1M0.
 Date et heure: Le mardi 9 juillet 1985 à 15h00.
DÉPÔT DE SOUMISSION
 Montant: 143.000.00\$
Forme: Chèque officiel ou visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire ou un cautionnement de soumission.

RENSEIGNEMENTS
 Pour tous renseignements concernant le contenu du document d'appel d'offres, veuillez communiquer avec Monsieur Ghislain Girard - Tel.: (514) 284-3196

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations, ayant leur principale place d'affaires au Québec, qui détiennent une licence appropriée en vertu de la loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement à la Société québécoise d'assainissement des eaux sont admises à soumissionner.

La Société québécoise d'assainissement des eaux ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions. SO - 17-06-85

Francine Constantineau, ing.
 Directeur, approvisionnement et contrats

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX
 Travaux dans la ville de Saint-Georges
 Comité de Beauve-Sud
 Appel d'offres no: 136-3-01-41-04
 Pour 15h00
 Le lundi 8 juillet 1985

La Société québécoise d'assainissement des eaux et la ville de Saint-Georges requierent des offres pour effectuer les travaux suivants:

PARTIE A - TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT

- La construction de trois (3) intercepteurs d'égouts de diamètre variant de 250 mm à 750 mm sur une longueur d'environ 1 700 mètres.
- Deux (2) traverses de rivière de 375 mm et 750 mm de diamètre sur une longueur d'environ 370 mètres.

PARTIE B - TRAVAUX MUNICIPAUX

- La fourniture et la pose d'environ 1 250 mètres d'aqueduc de 150 mm et 300 mm de diamètre, un collecteur pluvial de 375 mm sur une longueur d'environ 240 mètres ainsi que divers travaux de réfection de voirie.

DOCUMENTS DISPONIBLES
 Lieu de vente: Société québécoise d'assainissement des eaux, Service de l'approvisionnement, 475, rue St-Amable, R.C. 150, Québec (Québec) G1R 5E4. Tel.: (418) 641-0711.

Prix: 75.00\$ non remboursable, par chèque visé ou mandat payable à la Société québécoise d'assainissement des eaux.

Lieux de consultation: Hôtel de ville de Saint-Georges; Association de la Construction de Montréal et de Québec; Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec; Bureaux de la Société à Montréal et à Québec.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS
 Lieu: Hôtel de ville de Saint-Georges, Beauve-Sud; a/s M. Pierre Beaudoin, Directeur général, 11700, boul. Lacroix, ville de Saint-Georges (Québec) G5Y 1J3.
 Date et heure: Le lundi 8 juillet 1985 à 15h00.
DÉPÔTS DE SOUMISSION
 Montants:
 130.000.00\$ PARTIE A - Travaux d'assainissement
 33.000.00\$ PARTIE B - Travaux municipaux
Forme: Deux (2) chèques officiels ou visés tirés sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire ou deux (2) cautionnements de soumission.

RENSEIGNEMENTS
 Pour tous renseignements concernant le contenu du document d'appel d'offres, veuillez communiquer avec Monsieur Carol Lachance, agent d'approvisionnement. Tel.: (418) 641-0711.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations, ayant leur principale place d'affaires au Québec, qui détiennent une licence appropriée en vertu de la loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement à la Société québécoise d'assainissement des eaux sont admises à soumissionner.

La Société québécoise d'assainissement des eaux et la ville de Saint-Georges ne s'engagent à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Francine Constantineau, ing. SO - 17-06-85
 Directeur, approvisionnement et contrats

Société du port de Québec Port of Quebec Corporation

APPEL D'OFFRES

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la mention "SOUMISSION POUR LE REAMENAGEMENT DE LA RUE GILMOUR - PROJET 371 (longueur 140 mètres), ANSE-AU-FOULON", seront reçues au bureau du Directeur général et dirigeant principal, Port de Québec, 150, rue Dalhousie, C.P. 2268, Québec, Québec G1K 7P7, jusqu'à trois heures de l'après-midi, heure avancée de l'Est, le jeudi 27 juin 1985, alors que les soumissions reçues seront ouvertes en public par le Port.

Les devis, plans, formules de soumission et de contrat, cédule "A", conditions ouvrières et enveloppes préadressées peuvent être obtenus au bureau du Directeur de l'ingénierie, à la même adresse, contre un dépôt de dix dollars (10.00\$) non remboursable.

Tel que stipulé dans les devis, un cautionnement ou une obligation de garantie devra accompagner la soumission.

Le Port ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Henri Allard
 Directeur général et Dirigeant principal
 Québec, Québec
 13 juin 1985

Canada

Société du port de Québec Port of Quebec Corporation

APPELS D'OFFRES

Des soumissions cachetées adressées au soussigné et portant la mention "SOUMISSION POUR LE PROLONGEMENT DE LA RUE DE L'ESTUAIRE (longueur 72 mètres) QUAI 31", seront reçues au bureau du Directeur général et dirigeant principal, Port de Québec, 150, rue Dalhousie, C.P. 2268, Québec, Québec G1K 7P7, jusqu'à trois heures de l'après-midi, heure avancée de l'Est, le jeudi 27 juin 1985 alors que les soumissions reçues seront ouvertes en public par le Port.

Les devis, plans, formules de soumission et de contrat, cédule "A", conditions ouvrières et enveloppes préadressées peuvent être obtenus au bureau du Directeur de l'ingénierie, à la même adresse, contre un dépôt de dix dollars (10.00\$) non remboursable.

Tel que stipulé dans les devis, un cautionnement ou une obligation de garantie devra accompagner la soumission.

Le Port ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Henri Allard
 Directeur général et dirigeant principal
 Québec, Québec
 13 juin 1985

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES

WEQ 50005.F
 13 août 1985

2 CENTRALES D'AIR COMPRIME (1 DE 875 kPa ET 1 DE 6900 kPa)
 Garantie de soumission: 30 000.00 \$

Les conditions du présent appel d'offres sont définies dans un document qui peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement, de 8 h 30 à 16 h, à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC GROUPE EQUIPEMENT
 Direction
 Achats et Contrats
 855 est, rue Sainte-Catherine
 3e étage
 Montréal (Québec) Canada
 H2L 4P5

Les soumissions seront reçues jusqu'à 10h30 (heure de Montréal), à la date indiquée ci-dessus. Seules les personnes physiques ou morales qui ont une place d'affaires au Québec peuvent soumissionner après avoir obtenu le document d'appel d'offres directement de l'endroit susmentionné.

Les soumissionnaires doivent fournir une garantie égale au montant susmentionné ou à 10% au moins du grand total de leur soumission. La garantie pourra être sous la forme d'un chèque visé ou d'un cautionnement fourni par une compagnie d'assurances.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.

Pour tout renseignement supplémentaire, on peut communiquer avec le service Achats à (514) 289-5903.

Le directeur, Achats et Contrats
 Michel De Broux

Alphonse Dubois ne croit pas être différent des autres

Prêtre père de 6 filles, 12 fois grand-père

♦ SAINT-REDEMPTEUR — Alphonse Dubois ne croit pas être un prêtre différent des autres mais admet que son expérience de vie pourrait faire en sorte que certaines personnes soient davantage portées à aller vers lui que vers un autre membre du clergé pour discuter de leurs problèmes.

par André FORGUES

Qu'a-t-il de particulier? Il a été ordonné prêtre il y a une dizaine de jours, à l'âge de 58 ans, au cours d'une cérémonie à laquelle ont assisté ses six filles... Il est aussi douze fois grand-père, ancien mineur, ancien vendeur, fils de cultivateur et a beaucoup voyagé, notamment en Europe et en Union soviétique.



En 1985, pour Alphonse Dubois, la Fête des Pères est arrivée une semaine plus tôt que pour les autres pères.

Il raconte que la prêtrise ne l'attire pas de fraîche date et que déjà, à l'époque où il étudiait au Collège de Lévis, dans sa jeunesse, il aurait souhaité devenir prêtre mais qu'il a dû interrompre ses études à cause de moyens financiers réduits ("Ça coûtait \$20 par mois de pension au Patro de Lévis", rappelle-t-il).

Il se marie donc, à 18 ans, en 1945 et quitte la région (il est originaire d'Issoudun, dans Lotbinière) pour devenir mineur, en Abitibi, pour l'excellent salaire de 50 cents l'heure. En 1955, il entre à l'emploi de la compagnie Singer et fait de la vente à domicile dans la région de Québec avant d'être nommé gérant à Sept-Îles puis, en 1970, à Saint-Hyacinthe.

Après 27 ans de mariage, en 1972, il devient veuf. En 1979, à l'âge de

52 ans, il abandonne son emploi pour revenir aux études, en théologie. Il se retrouve avec des jeunes, au grand séminaire de Montréal, qui sont habitués de rédiger pour leurs professeurs des travaux de 25 ou 30 pages. Lui a tout dit après deux ou trois pages mais ses professeurs le rassurent en lui affirmant que ses confrères font beaucoup de "brodage" dans leurs longs écrits...

On lui a conseillé de prendre son temps pour compléter ses études. C'est ce qu'il fait en y englobant toutes ses économies. "Je suis plus heureux aujourd'hui avec \$4 ou \$5 dans mes poches que dans le temps où je me promenais avec \$400 ou \$500", dit Alphonse Dubois. Il a troqué sa grosse voiture avec air climatisé pour une petite auto mais aime toujours autant faire de la route.

Aujourd'hui, vicaire de la paroisse Sainte-Thérèse, à Cowansville, il travaille dans les écoles, avec les enfants, et avec les jeunes couples. Lui qui n'a pratiquement jamais manqué la messe du dimanche et qui y assistait à l'occasion en semaine, célèbre l'eucharistie tous les jours.

"Mon curé, à Sainte-Thérèse, est l'ainé d'une famille de huit enfants. Penses-tu qu'il ne sait pas ce que c'est élever une famille? Je ne suis pas le seul prêtre qui a déjà changé des couches." Alphonse Dubois ne croit pas être un prêtre différent des autres...



Alphonse Dubois pose ici avec quatre de ses filles et deux de ses petites-filles. De gauche à droite, on retrouve Jacinthe Poulin, Mélanie Bilodeau, Dolorès Bilodeau, Vicky Bilodeau, M. Dubois, Nicole Nadeau et Irène Vanier. Ses deux autres filles, Diane Guay qui demeure en Abitibi et Liette Dubois qui habite Sorel n'ont pu être présentes, samedi soir, à la messe célébrée à Issoudun par leur père.

"Tu as déjà couché avec une femme, tu vas nous comprendre"

♦ SAINT-REDEMPTEUR — "T'es fou, Dubois!" C'est ce que lui ont dit des confrères de travail quand il a décidé de reprendre les études en vue de devenir prêtre et Alphonse Dubois reconnaît que l'incompréhension qu'il a parfois rencontrée lui a fait de la peine.

par André FORGUES

D'autres lui ont dit: "Toi, tu as élevé une famille, tu as déjà couché avec une femme, tu vas nous comprendre".

Plusieurs aussi, notamment les journalistes qu'il a rencontrés, lui ont demandé si son expérience de vie le conduisait à percevoir différemment de l'Eglise des questions comme la contraception ou le rôle des femmes.

Alphonse Dubois raconte qu'à l'époque où il vivait en Abitibi, après que ses six filles soient nées, il avait

rencontré un médecin, avec son épouse, pour parler de contrôle des naissances. "Il n'a pas pu nous aider. Un soir, alors que les filles dormaient, un prêtre est venu chez nous et c'est lui qui nous a aidé à trouver la solution".

Convaincu que son épouse, décédée depuis 13 ans, continue tout autant de l'aider qu'à l'époque où elle vivait à ses côtés, Alphonse Dubois entend maintenant se consacrer à

parler de Dieu, d'amour et de foi. Il vit actuellement une période d'émotions intenses dont les moindres n'ont pas été celles qu'il a éprouvées en revenant dans sa paroisse natale, au cours du week-end, pour y célébrer la messe.

En 1985, pour Alphonse Dubois, la Fête des Pères est arrivée une semaine plus tôt que pour les autres pères. Elle a eu lieu le 8 juin, jour de son ordination.

LPS
Cours de conversation
ANGLAIS

UN COURS FAIT SUR MESURE

COURS STANDARD OU ACCÉLÉRÉ
Séances spéciales, printemps-été, jour et soir

TARIFS RÉDUITS
Cours à domicile également offerts sur cassettes en anglais, allemand, espagnol et italien

LPS LANGUES PRODUCTIONS SERVICES LIMITEE
3 Parc Samuel-Holland
Suite 105 - G1S 4K6
681-6375
Centre de culture personnelle
en 681-6375

EXCÈS de POIDS?

PROFITEZ DE VOTRE ÉTÉ VOYEZ-Y DÉS MAINTENANT

- infirmières diplômées
- service de nutritionnistes
- soins professionnels, pour résultats efficaces.

SPÉCIAL \$99

Pour 3 semaines en régime jusqu'à la Saint-Jean-Baptiste

LES CENTRES DE CONTRÔLE DE POIDS

Ouvert 8 h à 19 h
Lundi au vendredi

Consultation gratuite
2600, boul. Laurier
Place Belle Cour, Sainte-Foy
659-4596

Ford lance une offre rafraîchissante:

CONDUISEZ SANS CHAUFFER!

CLIMATISEUR SANS SUPPLÉMENT*

à l'achat de certains modèles spécialement équipés de Ford Tempo ou Mercury Topaz.

CLIMATISEUR SANS SUPPLÉMENT*

ÉCONOMISEZ (Prix au détail suggéré par le constructeur) **953 \$**

à l'achat d'une Ford LTD ou d'une Mercury Marquis.

CLIMATISEUR SANS SUPPLÉMENT*

ÉCONOMISEZ (Prix au détail suggéré par le constructeur) **953 \$**

à l'achat d'une Ford Thunderbird ou d'une Mercury Cougar.

* Offre ne comprend pas la taxe d'accise. Pour plus de détails, consultez les concessionnaires participants. Certains peuvent ne pas avoir en inventaire certaines voitures spécialement équipées.

Profitez dès maintenant de cette offre de durée limitée!

5 ANS
KILOMÉTRAGE
ILLIMITÉ

QUÉBEC ET LES RÉGIONS

Des haltes borderont bientôt la route 40

◆ **DONNACONA** — Complétée depuis le mois d'août 1984, l'autoroute 40, reliant Québec et Montréal sur la rive nord, est loin d'être aussi achalandée que l'autoroute 20.

par **Guy BENJAMIN**
(du bureau du Soleil)

Les Québécois désireux de se rendre à Montréal n'ont pas encore pris l'habitude d'emprunter l'autoroute 40, et ça se comprend un peu, compte tenu encore de la présence de deux postes de péage sur l'autoroute de la rive nord et du manque d'endroit pour s'arrêter.

Actuellement, l'automobiliste qui emprunte l'autoroute 40 et qui ne veut pas traverser un seul village doit parcourir environ 140 kilomètres avant de trouver un halte routière où il pourra soulager ses besoins naturels. En effet, la halte routière la plus près de Québec se trouve à Saint-Joseph de Maskinongé, au kilomètre 163.

La situation sera toutefois corrigée bientôt, puisque des haltes routières sont en construction à la hauteur de Saint-Augustin, presque à la limite de Neuville. Et les terrains sont acquis pour la construction de halte de chaque côté de l'autoroute, à Saint-Luc de Champlain, selon les renseignements fournis par M. Serge Gauthier,

du service des tracés et projets au ministère des Transports.

Une fois les haltes aménagées à Saint-Luc, l'an prochain, les automobilistes disposeront sur l'autoroute 40 des mêmes facilités que sur l'autoroute 20, soit des endroits pour arrêter, se reposer et pique-niquer à toutes les 30 et 40 minutes de route, car plus près de Montréal, après la halte de Saint-Joseph de Maskinongé, on en retrouve une autre à la hauteur de Saint-Sulpice.

Selon les chiffres fournis par M. Gauthier, chaque halte coûte environ \$600,000 à aménager, auquel vient s'ajouter un coût annuel d'entretien de \$25,000.

Bonne nouvelle aussi concernant les postes de péage sur l'autoroute du nord. On sait que le gouvernement a décidé d'abolir progressivement le péage sur les autoroutes québécoises, décision qui a déjà eu des échos sur la rive nord avec l'abolition du péage au poste de Berthier, depuis le premier novembre 1984.

Il reste encore deux postes de péage à 50 cents chacun, mais celui de Lavaltrie ne sera plus en opération à compter du 24 juin prochain. Les automobilistes devront toutefois continuer à lancer des 25 cents dans les paniers du poste de Charlemagne jusqu'au 2 septembre.



Succès

Les citoyens de Québec ont-ils été attirés à leur hôtel de ville par le beau temps électoral? Toujours est-il, qu'hier, la journée "portes ouvertes" a connu un franc succès. Plus de 650 personnes se sont présentées. Il y a deux ans, une pareille initiative avait suscité l'intérêt de quelque 300 citoyens. L'événement s'est déroulé dans le cadre de la campagne "Québec, ma propre ville", qui sensibilise à la propreté, mais aussi à la protection des biens et lieux publics.

La ruée vers l'or beauceronne au Musée Marius-Barbeau

◆ **SAINT-JOSEPH** — Le Musée Marius-Barbeau qui se situe dans l'édifice du vieux couvent de Saint-Joseph de Beauce, propose pour cet été à ses milliers de visiteurs à partir du 24 juin jusqu'au 2 septembre, la tenue de deux expositions: "Une histoire en or" et la "Fiebre des sucres".

par **Paul-Henri DROUIN**
(du bureau du Soleil)

L'exposition "Une histoire en or" relate les faits marquants de l'épopée aurifère beauceronne à partir de la découverte d'une pépite par Clochilde Gilbert dans la rivière qui porte aujourd'hui son nom.

En plus de s'intéresser à la production de l'or dans la Beauce, appris LE SOLEIL, cette exposition fait aussi découvrir la fiebre qui animait les gens qui ont participé aux différentes ruées vers l'or beauceronnes, dont une toute dernière vers le début des années soixante, à Saint-Simons-Mines, localité située entre Beauceville et Saint-Georges.

Comme complément à cette exposition, le musée présente aussi un aperçu des autres exploitations minières de la Beauce.

La fiebre des sucres

En raison du succès remporté l'an passé, le Musée Marius-Barbeau a décidé de programmer à nouveau son exposition sur la "fiebre des sucres" qui fait revivre les traditions reliées aux temps des sucres en Beauce.

Par un choix judicieux d'objets (raquettes, moules à sucre, palettes, chalumeaux, mini-bouillottes, etc.) et de photos d'époque, cette exposition fait revivre un passé pas si lointain et redonne à tous le goût de renouer avec ces traditions qui font de la Beauce, le Pays de l'Erable.

Du 24 juin au 2 septembre, le musée sera ouvert tous les jours entre 10h et 16h30 sauf les dimanches où il sera ouvert de 12h à 16h30.

Le prix d'entrée a été fixé à \$1 pour les adultes et \$0.50 pour les enfants. Les groupes cependant bénéficient de prix spéciaux.

RENAULT ALLIANCE

ÉCONOMIE D'ESSENCE OU PERFORMANCE?

Une voiture de faible consommation d'essence offre bien souvent des performances routières décevantes. L'Alliance ne fait pas de concessions. La Renault Alliance présente une cote de consommation parmi les plus avantageuses de sa catégorie tout en offrant les qualités d'une solide routière. • Son coefficient de pénétration dans l'air a été réduit au minimum. • Système d'allumage électronique qui assure des démarrages instantanés. • Moteur à injection d'essence électronique en boucle fermée. • Moteur de 1.7 L maintenant disponible (standard sur modèles "Limited" et décapotable). • Consommation moyenne: 5.4 L/100 km (transports Canada, Guide 1985). Accélérez vos économies d'essence avec l'Alliance! Chez votre concessionnaire Renault!



A partir de
6999\$*

*Prix de base. Préparation et transport en sus.

ÉCONOMIE ET PERFORMANCE À BON PRIX!

SANS FRAIS ADDITIONNELS

Chez vos concessionnaires AMC/Jeep Renault de la région de Québec

PROTECTION RENAULT 5/80 ET PLUS

QUÉBEC
AMC Renault
Canardière Inc.
1265, de la Canardière
Québec
Téléphone: 522-5205

QUÉBEC
Automobiles
Maisonnette Inc.
136, Maisonnette
Québec
Téléphone: 529-8135

SAINTE-FOY
Autos Laurier Inc.
2025, boulevard Charest
ouest
Sainte-Foy
Téléphone: 681-4631

VILLE VANIER
Sova Auto Ltee
125, Marais
Ville Vanier
Téléphone: 681-0011

LEVIS
Automobiles
Jean-Marc Bédard
581, route Trans-Canada
Saint-David
Téléphone: 833-3267

SAINT-NICOLAS
Automobiles
A. Gosselin Inc.
1279, Marie-Victorin
Saint-Nicolas
Téléphone: 831-2050

RENAULT
ENCORE RENAULT

AMC Jeep
RENAULT

CHEZ RENAULT LA QUALITÉ C'EST GARANTI!

Notre **vente d'été** débute aujourd'hui

les boutiques Leclerc
CHAUSSURES

Profitez du premier choix aux meilleurs prix

Tous nos modèles de **SOULIERS** pour dames, printemps-été, sont réduits de **25%**

Groupe spécialement sélectionné de **SOULIERS ou SANDALES** sport ou chics, en blanc, gris, rose, rouge, bleu, etc. Valeurs jusqu'à 65\$ Réduits à **29⁹⁸\$**

Lots de **SOULIERS** divers, de teintes variées, assortiment incomplet de pointures. Valeurs jusqu'à 75\$ Réduits à **19⁹⁸\$**

SACS À MAIN pour compléter votre ensemble, derniers modèles reçus. Réduits de **20%**

Pour monsieur:
rabais de 20%

sur nos modèles de souliers en cuir ou en toile, ainsi que sandales d'été.

199, St-Joseph est - 525-9907
Place Laurier, mall sud
(près de la Bale - 658-8089)

Mall Centre-Ville - 524-7584
Place Lebourgneuf - 626-8741

Chapelle anglicane de Frampton La restauration sera entamée d'ici juillet

♦ **FRAMPTON** — Les travaux de restauration de la chapelle anglicane de Springbrook et d'aménagement d'un site d'interprétation à Frampton, dans la circonscription de Beauce-Nord, débuteront d'ici trois semaines et seront complétés pour le début de l'été 1986.

par Paul-Henri DROUIN

Le coût de ce projet va nécessiter des investissements de \$230,150. Pour sa réalisation, la municipalité de Frampton recevra une subvention du Québec de \$210,150. La participation du milieu sera de \$20,000. Jusqu'à maintenant, on a recueilli \$6,000.

C'est ce qu'a précisé M. Jean-Marc Chouinard, président de la Corporation culturelle de Frampton, en présence du ministre de l'Environnement et député de Beauce-Nord, M. Adrien Ouellette, ainsi que d'une trentaine de personnalités, dont les maires Roger Patoine, de Frampton, et Jean-Roch Ferland, de Sainte-Marguerite et préfet suppléant de la MRC Nouvelle-Beauce.

Même s'il y a déjà près de dix ans que la Chambre de commerce locale lançait l'idée de rénover la chapelle anglicane de Springbrook, ce n'est qu'à l'automne 1983, avec la création de Centre de vacances familiales de Frampton et le projet de développement du couloir récréo-touristique Beauce-Appalaches, que le projet de rénovation de cette chapelle historique a pu vraiment prendre forme, a indiqué M. Chouinard.

Le projet

La chapelle anglicane de Springbrook, l'un des rares témoins des relations entre protestants et

catholiques du 19e siècle, se situe sur la route 216, entre Frampton et Saint-Malachie.

Bâtie en 1835-37, elle a été pendant près de 100 ans le lieu de culte (meeting de la petite communauté anglicane de Frampton). Vers 1850, elle devait compter une quarantaine de familles.

Laissée à elle-même depuis quelque 35 ans, quoique défrichée, la chapelle de Springbrook ne manque tout de même pas de provoquer une émotion intense de surprise et de ravissement à celui qui l'aperçoit à travers les arbres bordant le chemin qui y mène, a déclaré Jean-Marc Chouinard.

Les objectifs du projet sont de préserver et mettre en valeur l'emplacement de la chapelle anglicane, de faire de l'emplacement un lieu polyvalent d'activités au service du développement socio-culturel du milieu, d'intégrer le projet au réseau d'activités du Centre de vacances familiales de Frampton et au développement touristique du couloir Beauce-Appalaches. On veut aussi offrir aux visiteurs un lieu privilégié de découverte du milieu et de détente, au moyen d'une animation et de services appropriés.

La phase un de ce projet consistera à la restauration de la chapelle, alors que la seconde étape sera axée sur l'aménagement d'un parc de deux aires bien distinctes: le cimetière ou "aire sacrée" et le boisé lui-même, ou "aire de détente".

Selon l'entente conclue avec les représentants de l'Eglise anglicane du Canada, ceux-ci conserveront l'accès au cimetière et la possibilité d'y enterrer encore quelques personnes, quoiqu'un bail emphytéotique (pour une durée de 99 ans) permet à la municipalité de Frampton de restaurer, d'aménager et d'animer la chapelle et l'emplacement.



Grâce à une subvention de \$162,000, la station de ski du mont Grand Fonds pourra agrandir son chalet et acheter de l'équipement.

Le chalet de la station du mont Grand Fonds va être agrandi

♦ La station de ski du mont Grand-Fonds recevra une subvention de \$162,000 en 1985-1986 et des travaux de \$12,200,000 seront faits sur les routes 138 et 362.

Telles sont les principales intentions d'aménagement dans la municipalité régionale de comté de Charlevoix-Est que vient de dévoiler le gouvernement du Québec.

Ce document gouvernemental en matière d'aménagement du territoire s'inscrit dans le cadre de l'élaboration du schéma d'aménagement en cours au sein de la municipalité régionale de comté.

Orientations gouvernementales

Le ministère de l'Énergie et des Ressources prévoit également la pulvérisation d'insecticides sur une superficie de 145 km carrés dans certains secteurs situés au nord-ouest de la MRC. Du côté des ressources fauniques, le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche précise qu'il

entend poursuivre sa participation pour la mise en valeur de la rivière du Gouffre.

Le ministère interviendra principalement dans l'aménagement du parc du Saguenay et du mont Grand-Fonds avec des travaux de \$500,000 au cours des cinq prochaines années. En 1985-1986, la station de ski du mont Grand-Fonds bénéficiera d'une subvention de \$162,000 pour l'achat d'équipement et l'agrandissement du chalet.

D'autre part, on prévoit la réalisation de 10 logements pour personnes retraitées, dans les municipalités de La Malbaie et de Pointe-au-Pic et d'une salle de spectacles dans la MRC.

Enfin, le ministère des Transports conservera et améliorera les infrastructures routières existantes. Il projette notamment de réaménager la route 138 dans la municipalité de Clermont, ainsi que des travaux de réfection sur la route 362. Le coût des différents travaux est évalué à \$12,200,000.

DÉPLACEMENTS SÛRS!

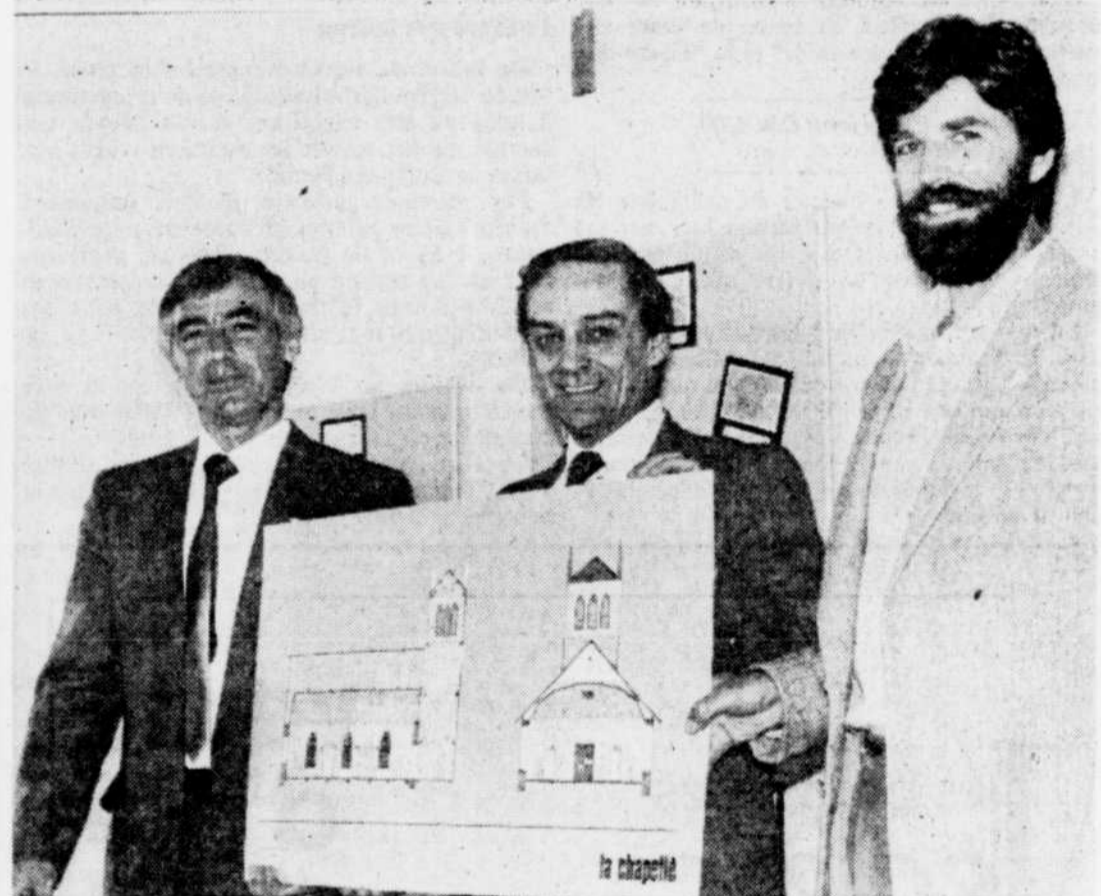


Pour assurer votre sécurité au volant, les ateliers mécaniques d'Automobiles Roger Barré vous proposent une équipe de mécaniciens chevronnés. Ils ont reçu une formation poussée et travaillent avec les meilleurs équipements de vérification et d'entretien qui soient. Si vous préférez entretenir ou réparer vous-mêmes votre véhicule, nous vous conseillons sur l'achat des pièces GM d'origine. En tout temps, elles constituent une valeur sûre! Et quand le besoin se présente, vous pouvez aussi recourir à nos services de débosselage et de peinture: ils sont également à la fine pointe de l'excellence!

BARRÉ
AUTOMOBILES
ROGER BARRÉ

VOS CONSEILLERS EN DÉPLACEMENTS!

1095, de la Canadienne, Québec (Québec), G1J 2C2 Tel.: 529-3331



Au dévoilement des plans du projet de restauration de la chapelle anglicane Springbrook. De gauche à droite, MM. Roger Patoine, maire de Frampton, Adrien Ouellette, ministre de l'Environnement et député de Beauce-Nord et Jean-Marc Chouinard, président de la Corporation culturelle de Frampton.

Les filles de Marguerite Bourgeoys enseignent à Ste-Famille depuis 300 ans

♦ Le couvent de Sainte-Famille de l'île d'Orléans célébrera du 15 au 18 août les 300 ans d'enseignement des sœurs de la congrégation Notre-Dame à cet endroit.

par Richard HENAUULT

Les festivités, organisées par l'Amicale Marguerite-Bourgeoys, se dérouleront autour du couvent. Non seulement les anciens et les anciennes y sont invités mais aussi toutes les religieuses et élèves de la congrégation.

Parmi les événements les plus marquants de ces célébrations, on note la présentation d'une pièce inédite de Gérard Duhaime, une soirée

de retrouvailles, un méchoui, une soirée de folklore et un concert avec la mezzo-soprano Christine Lemelin et le baryton Claude Létourneau.

C'est en 1685 que Marguerite Bourgeoys envoyait Marie Barbier et Anne Meyrand en mission à Sainte-Famille pour l'instruction des petites filles et pour l'éducation religieuse des grandes.

Quant au couvent lui-même, il a été reconstruit en 1941 après un incendie qui avait ravagé l'ancien, vieux de 240 ans.

Le couvent appartient aujourd'hui à la Commission scolaire Chutes-Montmorency et sept religieuses résident à Sainte-Famille.

Un recueil d'élèves publié par la régionale Tardivel

♦ **DONNACONA** — Une demi-tasse d'augmentation de salaire et une cuillerée à table de tempête sont deux des ingrédients nécessaires à la préparation d'une recette pour rendre un professeur heureux.

par Guy BENJAMIN

Quatre recettes du genre sont sorties tout droit de l'imagination de quatre élèves de secondaire 1, de l'école secondaire de Donnacona, et peuvent être lues dans un recueil de textes publié par la commission scolaire régionale Tardivel.

Sous le titre "D'un jet neuf...mots neufs", le recueil contient 93 textes écrits par des élèves des niveaux secondaire 1 à secondaire 4. De la poésie ludique de quelques lignes en passant par des contes de plusieurs pages, "le recueil démontre que les élèves savent écrire et aiment écrire si on leur en donne l'occasion," a commenté Mme Christiane Bédard.

La conseillère pédagogique en français à la régionale Tardivel signale que plus de 200 textes ont été soumis par les élèves, ce qui est bien au-delà du nombre espéré lorsque fut lancé par les professeurs de français et Mme Bédard l'idée de publier un recueil.

Mme Bédard souligne qu'il ne s'agissait pas d'un concours littéraire, mais que l'initiative voulait récompenser aussi l'effort. Les fautes d'orthographe furent corrigées, mais la syntaxe et la tournure des phrases n'ont pas été touchées.

Publié à 2,500 exemplaires, le recueil fut distribué à tous les élèves des quatre premiers niveaux du secondaire. Le public peut se procurer l'ouvrage gratuitement dans une dizaine d'établissements des caisses populaires Desjardins de la région de Portneuf.

A peu près tous les sujets ont inspiré les élèves, que ce soit le chat de la famille, une bicyclette, la menace nucléaire, la faim dans le monde, et même la politique.

Pêches nordiques Inc. La pêche en haute mer prend un nouveau visage

♦ MATANE — A la suite d'une profonde "opération nettoyage", les deux navires-usines de pêche de la Société québécoise d'initiative agro-alimentaire (SOQUIA) gagneront à la fin de ce mois les grands bancs de crevettes des mers du nord.

Textes de André DIONNE
du bureau du Soleil

Le Lumaq dirigé par le capitaine Philippe Canniccioni, d'origine corse, quittera le premier le port de Matane dans le courant de cette semaine; le Kristina Logos confié au capitaine Etienne Lahiton, Saint-Pierrais d'origine, partira pour les mers voisines du Groenland dans les tout premiers jours de juillet.

A ces navires-usines, amarrés au quai

de Matane depuis plusieurs mois, sont attachés les deux seuls permis de pêche consentis à des Québécois donnant accès à la zone de pêche des 200 milles.

Pendant ces quelques mois, une équipe de la société d'Etat s'est affairée à tout réviser: la gestion proprement dite, création de la société Pêches nordiques Inc. et de son image aux couleurs blanc et turquoise, la composition de nouveaux équipages (17 personnes dont quatre officiers sur chacun des navires), rajeunissement et automatisation dans les usines et importants radoubs.

Une opération financière qu'on évalue à quelque \$3 millions, nous affirmait un des fonctionnaires de SOQUIA et directeur général adjoint, M. Jean-Louis Ferland.

Le siège social de la nouvelle société est situé à Matane et c'est également dans ce port que seront débarqués la production des navires-usines, du moins pour les premiers voyages.

D'un échec à l'autre

Construits par les Norvégiens en 1975 et 1976, les deux navires "soeurs" ont sauté d'une aventure financière et politique à l'autre, objets de honte et de risée dans les milieux des pêches.

Le gouvernement du Québec est impliqué financièrement depuis longtemps en détenant un bloc d'actions de plus en plus imposant pour sauver l'aventure qui n'a jamais été rentable depuis le début.

Lors de la faillite de Pêcheurs unis du Québec en 1984, Soquia s'empare d'un bloc de 15 pour 100 portant sa propriété à 85 pour 100; plus récemment, celle-ci démantèle Pêcheries Kosmos, clarifie des permis de pêche, investit à nouveau et la voilà propriétaire à 96 pour 100 de la nouvelle société Pêches nordiques.

Un petit bloc d'actions de 4 pour 100 seulement appartient à la société privée, les Fruits de mer de l'Est, de Matane, spécialisée dans le traitement et la commercialisation de la crevette.

Polyvalence

Les deux navires de 40 mètres de longueur ont des capacités d'entreposage de 180,5 tonnes métriques (Lumaq) et de 205 tonnes métriques pour le Kristina Logos. Tous deux détiennent des permis de pêche pour la crevette et le poisson de fond.

De mai à décembre, leurs efforts de pêche seront concentrés dans les zones de pêche à la crevette, un produit qui, cuit ou non, est destiné presque exclusivement au marché d'exportation dont le Japon. Le reste de l'année, les navires rapporteront principalement de la morue destinée à l'exportation et aussi au marché intérieur grandissant.

On vise la rentabilité de la nouvelle société dès cette année, à moins d'une faiblesse marquée de la ressource, disait le PDG de Pêches nordiques, M. Marcel Cloutier, une opération de rentabilité à laquelle est associé le directeur de la petite flotte québécoise, M. Jean-Guy Leblanc.

On croit savoir d'autre part que c'est là le mandat très ferme donné par le gouvernement du Québec.

L'aventure du Kristina Logos et du Lumaq aurait coûté aux contribuables québécois une somme avoisinant les \$10 millions sans compter le manque à gagner de toutes ces années non rentables.



Le Lumaq doit quitter le port de Matane dans le courant de la semaine pour les bancs de crevettes des mers du nord.



Comme le Lumaq, le Kristina Logos affiche une nouvelle toilette cette année, aux couleurs blanc et turquoise de la nouvelle société Pêches nordiques Inc.

Newport pourrait être approvisionnée en morue de décembre à mai

♦ MATANE — La relance des activités de pêche en haute mer des navires de la société Pêches nordiques pourrait signifier le maintien du travail à l'usine de Newport pendant la saison traditionnellement vouée au chômage, l'hiver. En effet, indiquait récemment un porte-parole de pêches nordiques, il sera possible d'approvisionner en morue la nouvelle usine de transformation de poisson de fond de Newport pendant cette longue saison qui va de décembre à mai, créant pour la première fois au Québec un minimum de stabilité pour ces travailleurs de l'industrie de la pêche.

Le Kristina Logos et le Lumaq pourraient tour à tour débarquer à Chandler ou à Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick, leur cargaison de morue d'hiver, d'une grande qualité, destinée à l'usine de Newport, située sur la rive sud de la Gaspésie, dans la baie des Chaleurs.

Cette usine qui vient tout juste d'entrer en opération a une capacité de traitement de 20 millions de livres de poissons par année et on

craind fortement que les pêcheurs de la côte ne puissent satisfaire seuls à la "demande" d'autant plus que leur période active va de mai à novembre.

L'usine aurait besoin d'un minimum de 8,000 tonnes métriques de poisson lui permettant de maintenir ses opérations pendant la saison hivernale assurant ainsi du travail à quelque 200 employés.

A chaque voyage, chacun des navires pourrait y débarquer quelque 2,000 tonnes métriques de poissons tirés des mers du nord.

L'étude n'est pas encore complétée, nous disait cet informateur, mais les indices sont déjà très clairs et ils répondent aussi à une volonté politique bien affirmée de la part des responsables des pêches au gouvernement du Québec.

Et il ne faut pas ignorer que la nouvelle usine de Newport n'a pas été mise sur pied pour s'inscrire dans la tradition du travail saisonnier. Bien au contraire.

Cette annonce n'apparaît qu'à titre d'information.
Premier appel public à l'épargne,



SUMABUS INC.

5,000,000\$

1,000,000 d'actions

Prix: 5\$ l'action

**Deragon
Langlois**
ltée

Courtiers en valeurs mobilières
Le partenaire d'investissements rationnel

Jun 1985

NATURALIZER

PLACE LAURIER

SPÉCIAUX DE JUIN

Réduction de

25%

sur presque toute la collection printemps-été

NATURALIZER

Lot spécial de 700 paires

**DE SOULIERS
"NATURALIZER"**

de teintes variées, pointures assorties.

Valeur jusqu'à 56\$

15\$
la paire
ou 2 paires pour **25\$**

SACS À MAIN

pour compléter l'ensemble avec vos chaussures

"NATURALIZER"

Rabais de **20%**

NATURALIZER

Place Laurier, Ste-Foy — 658-7224
Mall sud, près de la Bale

**SOULIERS
CONTOURA**

Collection printemps-été 85
Valeur jusqu'à 78\$

SPÉCIAL

50\$

Pêches: la GRC enquête sur des allégations de fraude à l'assurance-chômage

♦ SAINT-JEAN, T.-N. (PC) — La Gendarmerie royale du Canada fait enquête sur des allégations selon lesquelles des surveillants de pêche auraient encaissé, avec la complicité de leur employeur, des milliers de dollars en prestations d'assurance-chômage pendant des périodes où ils auraient choisi eux-mêmes de ne pas travailler.

Plusieurs sources ont révélé à la Presse canadienne que Seawatch, la firme chargée du programme de surveillance des bateaux étrangers, et le ministère des Pêcheries ont donné le feu vert à cette façon de procéder parce qu'elle leur permet d'avoir accès à des effectifs "à plein temps" avec un budget "à temps partiel".

Les surveillants montent à bord des navires de pêche pour des périodes allant jusqu'à un mois. Ils recueillent différentes données scientifiques et vérifient les prises, rapportant toute infraction aux autorités ministérielles.

Au terme d'un voyage, ils reçoivent un formulaire de cessation d'emploi et deviennent automatiquement éligibles aux allocations maximales d'assurance-chômage, qui s'établissent à environ \$276 par semaine.

Pratique approuvée

En vertu d'un accord signé entre Seawatch et ses 65 surveillants, ceux-ci ont le droit d'être placés sur une liste de rappel en fonction de leur ancienneté.

Cependant, ceux qui souhaitent prendre une période de repos peuvent demander à être inscrits sur une liste "alternative". Des surveillants ont déclaré que plusieurs de ceux qui figurent sur cette liste, que l'on appelle aussi liste "standby", reçoivent des prestations d'assurance-chômage.

Un surveillant qui a admis avoir eu recours à cette pratique a affirmé que Seawatch et les fonctionnaires du ministère des Pêcheries l'ont approuvé lorsqu'il en a discuté avec eux.

Un administrateur de Seawatch, Ches Rose, a nié l'existence des listes "alternatives", mais a néanmoins admis qu'il a pu y en avoir dans le passé.

Selon un responsable du programme d'assurance-chômage à Saint-Jean, M. Robert Greene, il est illégal pour quiconque de recevoir des allocations après avoir choisi de se faire inscrire sur une liste non-prioritaire.

\$175 par jour

Pour recevoir les prestations, une personne doit être désireuse et capable de travailler, a souligné M. Greene. "Cela signifie également que si l'on a plus de chances de travailler en étant placé sur une liste prioritaire, il faut tout mettre en oeuvre pour y être inscrit", a-t-il précisé.

Les surveillants sont en mer environ 130 à 160 jours par année. Ils sont rémunérés à un taux de \$175 par jour.

Cursillistes réunis dans quatre villes

♦ MONTREAL (PC) — Plus de 2,500 cursillistes se sont réunis, hier, au centre sportif Paul-Sauvé, à Montréal, pour leur assemblée quinquennale. Ils célébraient en même temps le 20e anniversaire du Mouvement des Cursillos au Canada.

Le mouvement a débuté en Espagne en 1949. Sa philosophie repose sur le "trépied", c'est-à-dire la triple consigne de la prière, de l'étude et de l'action. Les responsables évaluent à près de 20,000 le nombre de personnes au Québec qui ont vécu un "cursillo", nom donné au week-end d'initiation des membres du mouvement.

Durant le "cursillo", les participants sont appelés à réfléchir sur leur "rénovation chrétienne" et sur leur engagement apostolique dans l'église et la société en général.

"Nous estimons que la moitié de nos membres demeurent actifs", affirme Nicole Lavigne, porte-parole du mouvement. Pour sa part, Mme Lavigne affirme éprouver plus de joie à vivre depuis qu'elle est devenue cursilliste. "Cela m'a poussé à m'engager dans différents projets et à tenter de partager cette joie de vivre", explique-t-elle.

Quatre assemblées de cursillistes se tenaient simultanément hier: outre celle de Montréal, il y en a eu à Québec, à Sherbrooke et à Mont-Laurier.

Rallye aérien: escale à Frobisher Bay

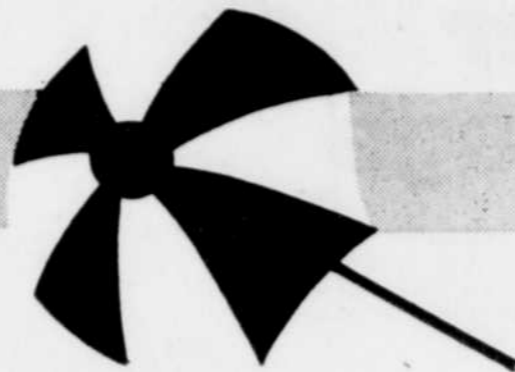
♦ MONTREAL (PC) — Une flottille de 70 avions légers s'est envolée hier vers l'Arctique, entamant la seconde étape d'un rallye aérien entre New York et Paris.

Les pilotes et copilotes des avions monomoteurs ou bimoteurs devaient se poser hier soir à Frobisher Bay, dans les Territoires-du-Nord-Ouest, deuxième escale de leur périple de 4,226 milles nautiques qui doit se terminer dimanche.

Les autres étapes avant Paris seront le Groenland, l'Islande et l'Ecosse. Ce rallye veut souligner le centenaire du don de la statue de la Liberté aux Etats-Unis par la ville de Paris. On dénombre, parmi les 19 équipes canadiennes, quatre équipes de Winnipeg, deux de Toronto et deux du Québec.

Le chef de l'une d'entre elles, M. Juegen Puetter, de Montréal, considère que la calotte glaciaire du Groenland représente un obstacle intéressant. Il précise qu'elle s'élève à 10,000 pieds d'altitude et se fond dans les nuages. Il rapporte que de nombreux avions s'y sont déjà écrasés parce que leur pilote avait cru entrer dans un nuage.

Parmi les participants un pilote de 82 ans, que la perspective de survoler les glaces de l'Alaska ne se le pas inquiéter, ainsi qu'un pilote handicapé par la poliomyélite, pour qui la principale difficulté est de monter dans l'avion. Quelques équipes formées entièrement de femmes participent aussi à l'événement.



vente d'été

25%

* Sur presque toute la marchandise d'été

Profitez d'un escompte de 25% sur presque toute la marchandise d'été incluant les vêtements de plage. Un vaste choix de vêtements sport, robes, lingerie, impers et manteaux dans les tailles: junior, dame demi-tailles de même que dans les chaussures et les accessoires. Ne manquez pas cette occasion unique en vous rendant tôt à l'un de nos 4 magasins.

* Sauf sur les robes de mariées et la marchandise déjà réduite

norman